

JOURNAL  
HELVETIQUE  
O U  
RECUEIL  
D E  
PIECES FUGITIVES  
D E L I T E R A T U R E  
C H O I S I E ;

*De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses , tant de Suisse , que des Païs Etrangers.*

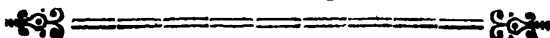
DEDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE 1757.

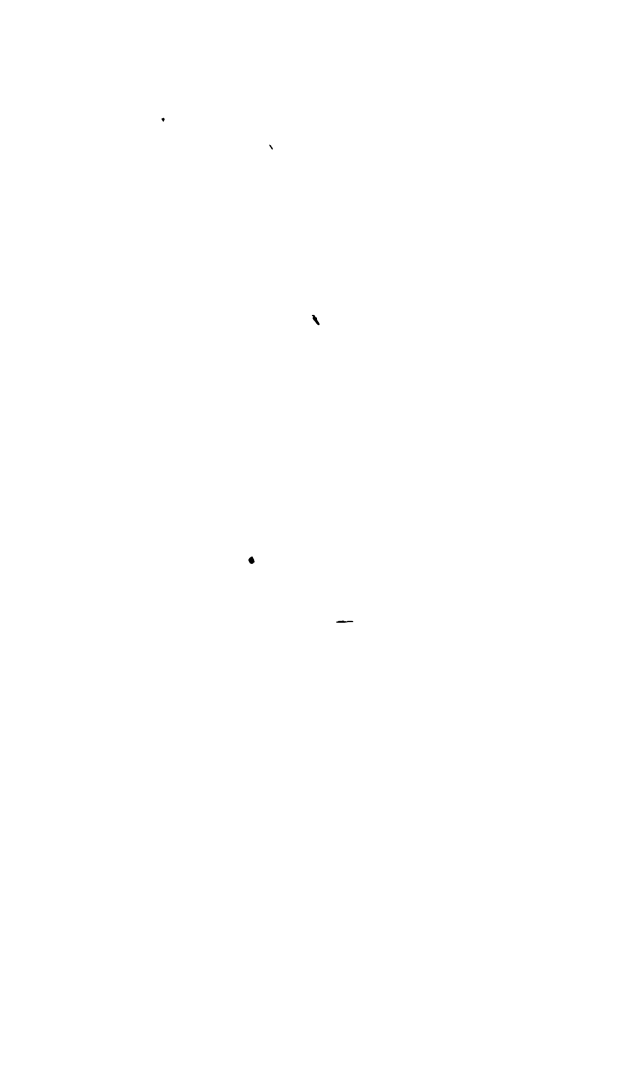


NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.



M D C C L V I I





# JOURNAL HELVETIQUE,

SEPTEMBRE 1757.



## ESSAI

Sur ce Sujet proposé par l'Académie de  
*Montauban ; La vraie Philosophie est incom-*  
*patible avec l'Irréligion.*

*bonne pièce*

In Magnis voluisse, fat est.

Cette Proposition n'est pas un problème ;  
puisque la Religion n'est que la Philo-  
sophie dans son plus grand point de per-  
fection \*. En effet, soit que les Philosophes

---

\* Vouloir allier la vraie Philosophie avec l'Irré-  
ligion, ce seroit vouloir associer la lumière avec les  
ténèbres. Aussi tous les bons Philosophes ont-ils  
respecté & aimé la Religion ; *Descartes, Malebran-*  
*che, l'illustre Newton, Locke, Clarke, Fenelon,*  
*Le Clerc* l'ont défendue contre les Athées. Mieux  
on étudie la Nature, plus on y trouve de fortes preu-  
ves de l'existence de Dieu.

examinent la nature de leur Ame, la structure de leur Corps, l'immensité de l'Univers, l'ordre & l'harmonie admirables, qui règnent entre toutes les parties différentes qui le composent, ils ne peuvent s'empêcher de reconnoître un Créateur sage & puissant, qui mérite leur hommage & leur adoration. Le Culte est une suite & une conséquence nécessaire d'une Théorie, qui conduit à la Pratique. L'étude & la contemplation du Monde sont une espèce de Prière à celui qui l'a formé, c'est un Hymne qui part du Cœur, & que la Voix prononce, pour manifester son respect & sa reconnoissance à celui à qui nous devons tout, qui gouverne tout avec un pouvoir absolu; auquel rien ne peut résister, qui peut faire nôtre malheur, ou nôtre félicité, & qui nous ayant tiré du Néant, peut nous y faire rentrer, en retirant la main qui nous soutient, & le souffle qui nous anime. A cet égard la vraie Philosophie s'élève, come le dit un illustre Auteur, jusqu'à la plus sublime Théologie.

Le vrai Philosophe cherche l'évidence, & où peut-elle mieux se trouver, que dans ce que Dieu a révélé d'une manière claire & précise? L'incertitude des diverses Hypothèses, publiées par quelques prétendus Sages, soit Anciens, soit Modernes, en marque l'insuffisance. Ce n'est que dans l'E-

écriture Ste. qu'on trouve un système digne de celui qui nous l'a donné, conforme aux besoins de l'Homme & au bien de la Société. Ce système est donc moralement nécessaire, come étant le seul qui puisse nous rendre heureux: A la lueur de ce merveilleux Système, toutes les difficultés s'évanouissent, nos doutes se dissipent & s'éclaircissent, les ténèbres font place à la plus éclatante lumière. Si un peu de Philosophie nous éloigne de la Religion, beaucoup nous en rapproche, & nous fait sentir son utilité.

Mais, dira-t-on, les Mystères que contient la Religion ont quelque obscurité; cela est vrai; mais il faut distinguer avec soin, l'ouvrage des Hommes, de celui de Dieu. On nomme souvent *Mystères*, des Dogmes qu'il n'a point révélés. Dieu n'est jamais contraire à lui même, il est trop sage & trop équitable, pour nous ordonner de croire ou de pratiquer ce qu'on ne peut comprendre, ce qui est opposé à ses suprêmes Perfections, à notre vrai bonheur, & à notre Raison, qu'il nous a donnée come un Flambeau pour nous conduire. Il peut y avoir dans la Religion des choses, qui ne sont pas de son ressort & à sa portée, mais il n'y en a point qui la contredisent directement. Tous les Dogmes de la Religion, tous les Articles qui la composent, ne sont pas d'une égale

clarté \* , parce que ce qui vient du Ciel est au dessus de la Terre , & ne doit pas être soumis à notre examen & à notre décision. Il en est de cela , come des rayons du Soleil , ils nous échauffent & nous éclairent , mais si nous voulons les regarder de trop près , ils nous éblouissent , & leur vif éclat nous empêche de voir les objets.

Dans le fond , la Nature a ses Mystères ; est il étonnant que la Religion ait les siens ? Que l'on nous apprenne enfin quelle est la Cause du Mouvement , de l'union de l'Âme & du Corps &c. Ces vérités sont elles moins incontestables , parce que nous n'en connoissons pas l'origine , & que nous n'en voyons que les effets ? *L'Écriture Ste.* apelle *Mystères* , ce qui n'étoit pas encore connu , & qui ne pouvoit l'être sans le secours d'une Révélation expresse , dont s'aident ceux

---

\* Nous marcherons toujours dans l'incertitude & dans les ténèbres , dit *Platon* , à moins qu'on ne nous donne une voie plus sûre , come quelque Promesse ou Révélation divine ; afin que sur elle , come sur un Vaisseau qui ne court aucun danger , nous achevions heureusement le voyage de cette Vie. *Socrate* , le Maître de *Platon* , espéroit aussi , que l'Envoïé de Dieu ne tarderoit pas à paroître.

même qui la nient\*. Telle étoit par exemple la certitude de l'Immortalité de l'Ame & d'une Vie avenir, dont les plus éclairés des Païens, & même des Juifs, n'avoient qu'une conoissance incertaine & très imparfaite ; telle étoit encore la Vocation des Gentils, que *St. Paul* nomme un *Mistère*, parce qu'il étoit impossible à l'Home de s'en assurer par lui même, quoi que *Socrate* eût en quelque forte prédit que la Bonté de l'Être suprême l'engageroit à se manifester un jour à tous les Mortels. La Résurrection & un Jugement avenir leur étoient encore une Doctrine cachée ; il faloit que J. C. mit en lumière la Vie & l'Immortalité, mais ces choses ne sont point contraires à la Raïson, quoi qu'elles soient au dessus d'elle ; elle les approuve dès qu'on les lui fait conoitre. On trouve dans la Réligion un côté clair, & un côté obscur, qui n'est pas soumis à nô-

R 4

---

\* La Raïson, dit *Cicéron*, est une lumière obscure. *Obscurus quidam divinus Ignis*. Exclure la Raïson, & n'admettre que la Raïson, sont deux excès également dangereux dit *Pascal*. On peut dire à certains égards, que la Raïson finit là où le *Mistère* comence ; mais il ne faut pas respecter come *Mistère*, ce qui ne l'est pas. Dieu nous ordonne d'examiner toutes choses, & pour examiner il faut des Idées distinctes.

tre Intelligence, mais ce que nous favons  
suffit pour nous conduire & nous engager à  
respecter ce qui ne nous est pas encore connu,  
mais qui le fera peut-être un jour. Par  
exemple, on ne sauroit nier que Dieu ne  
gouverne le Monde, mais nous ignorons  
les règles par lesquelles il le gouverne; ces  
Loix sont pour nous un *Mistère*, c'est à dire  
une *chose cachée*, mais il nous a révélé l'origi-  
ne du Monde, & nous en trouvons par  
tous des traces & des Monumens. A cet  
égard la vraie Philosophie est d'accord avec la  
Religion. Nous ne sommes obligés de con-  
siderer que le côté lumineux; mais nous  
suspendons notre jugement sur ce qui est  
obscur. Si nous voulons aller au de là, nous  
nous trouvons dans des déserts, & dans un  
Pais perdu; je n'en veux pour preuve que  
les Ouvrages des Philosophes Païens: Quelle  
incertitude sur ce qu'il nous importe le plus  
de conoitre, & sur la nature de nos Devoirs!  
*On est tenté, dit un fameux Ecrivain, de  
prendre la description qu'on a faite du Paganis-  
me, pour des calomnies inventées contre le  
Genre-Humain, cependant, il est très vrai  
que les Livres des Anciens Pères de l'Eglise  
ne réfutent que des erreurs très réelles. La  
Morale même des Philosophes Païens étoit  
très imparfaite & mêlée de beaucoup de pré-  
jugés.*



Foible Raison, dans quel abime ne tombes-tu pas, lors que tu es sans apui, & que tu marches sans guide! Tu poursuis de vains fantomes, & tu forges des Monstres pour les combattre. Tu bronches sans cesse, & tu flotes dans un doute continuel! Enseigne nous quelle est la route du vrai bonheur, & ce qu'il faut faire pour y parvenir; quelle est la meilleure consolation qu'on puisse nous doner dans nos Maux, & quel est le plus sûr fondement de nos espérances! Les prétendus Sages du Paganisme ne savoient d'autres moïens de terminer les misères de l'Home, que de se couper la gorge, & de quitter la Vie. Ils ne faisoient que bégaïer sur les plus grandes vérités. Ils se coutredisoient sans cesse les uns les autres, & coment auroient-ils pû nous fournir des règles sûres, pour la conduite de la vie, ils n'avoient qu'une idée obscure & imparfaite du Souverain Législateur, & de la sublime perfection, d'où dérive la Majesté des Loix, qu'il nous impose, come de petits Ruisseaux, qui tirent de leur Source, leur pureté & leur abondance. Les foibles lueurs qui éclairoient, ou plutôt qui égardoient quelques Philosophes du Paganisme ne servent qu'à nous faire mieux sentir la nécessité d'une Révélation, & de cette parfaite lumière  
qui

qui fait évanouir les ténèbres, qui enviro-  
noient les Païens.

Les Incrédules font-ils plus Sages, & plus Savans, eux qui nient l'existence d'un Dieu, pour établir le Néant? Ces prétendus Incrédulés sont les Gens du Monde les plus crédules. Ils prétendent être les seuls raisonnables, & ils donnent dans l'absurdité la plus grossière. Ils accordent à la matière informe & aveugle, les qualités qu'ils refusent à la suprême Intelligence. Ils veulent que les ténèbres aient formé la lumière, que ce qui n'est que désordre & confusion ait produit l'ordre & l'harmonie, que ce qui est sujet au tems, ait une durée éternelle, & que le Hazard, qui n'est rien, ait créé toutes choses. La vraie Philosophie a pour objet d'unir les Hommes entr'eux, de les rendre heureux, en leur prescrivant la patience dans l'adversité, & la modestie dans la prospérité. La Religion a le même objet; mais elle l'accompagne de motifs plus nobles, plus puissans & plus efficaces; elle nous prescrit des Vertus plus parfaites, & pour nous engager à les pratiquer, elle nous donne des règles plus sûres & nous promet une récompense digne de nous & de celui qui la distribue. Elle nous apprend que rien n'est honnête, convenable & utile que ce qui est juste & vrai; & que Dieu ne protège que la vertu

& la vérité. C'est ici un des plus grands avantages de la Religion, & qui s'accorde le mieux avec la bonne Philosophie, car les plus grands Philosophes & les plus célèbres Législateurs de l'Antiquité non seulement ont admis la Religion, comme le fondement de leur système & de leurs Loix, mais il ont encore établi l'Immortalité de l'Âme & un Jugement après la mort. On en pourroit fournir les preuves, si c'étoit ici le lieu\* ; ce qu'il y a encore de certain, c'est qu'ils ont connu que la beauté de la vertu, & la différence primitive & essentielle qu'il y a entre la vertu & le Vice, ne suffisoient pas pour engager les Hommes à pratiquer l'une, & à éviter l'autre; ils ont cru, avec raison, qu'il n'y avoit que l'idée & la certitude d'un suprême Législateur, qui à la volonté & la puissance de punir le Vice & de récompenser la Vertu, qui pussent être une digue capable de retenir le torrent des Passions, & un puissant mo-

---

\* Pour se convaincre de cette Vérité, il n'y a qu'à lire le Préambule des Loix de *Zlaucus* & de *Charondas*, Législateurs des *Loccriens*, celui des Loix de *Platon* & de *Cicéron*; on y verra que ces Législateurs ont établi pour base de leur Edifice, l'existence d'un Dieu & d'une vie avenir.

tif, pour porter les Hommes à observer & exécuter ce qui est beau & honête. Comme l'Autorité du Magistrat maintient l'ordre & la subordination dans la Société, le pouvoir de l'Être Souverain, & la crainte qu'il inspire, contient les Mortels dans les bornes qu'il leur prescrit, & conserve l'harmonie dans le Monde moral & physique.

Les Sophismes de l'Incrédule ne pourront jamais détruire l'évidence de ce Principe incontestable, c'est que la Religion est le frein le plus redoutable, qu'on puisse opposer au Vice & à la Licence. Comme Dieu est le premier Fondateur de la Société & des Etats, il a voulu que ses Loix en fussent la base: L'ordre qui dérive de sa volonté & de la relation des choses est donc nécessaire, comme l'unique moyen de maintenir la Société. Si le Peuple est obligé d'obéir au Magistrat, qui le gouverne sagement, le Magistrat est lui-même soumis aux Loix, comme la seule règle de sa conduite & de ses déterminations. Par là, tout est dans l'ordre; rien n'est arbitraire, & c'est Dieu lui-même qui règne sur les Hommes, par la médiation & l'organe de ses Ministres, qui sont les Interprètes de sa Volonté\*.

---

\* La Philosophie nous fait apercevoir une relation

Selon ce principe, aussi vrai qu'il est sublime, on ne fera servir les Titres & les Dignités, les Richesses, le Crédit, qu'au bonheur des Homes; on remplira ainsi le but de leur destination, & l'on entrera dans les vûes du Créateur. La diversité de talens & de conoissances, qu'il a répandue dans l'esprit des Homes, la variété de leur Génie, de leur Goût, & de leurs Penchans, prouvent assés que le dessein de Dieu, n'a point été d'établir une égalité entière & parfaite, entre les Humains; le Plan de la Providence se manifeste par son exécution: Elle a marqué par tout le Sceau de l'Infini, dans l'immensité & la diversité de ses Ouvrages; mais ce qu'il y a de merveilleux, ce que la Philosophie admire, & que la Religion met dans un grand jour, c'est que le nombre de ses Productions, & leur variété, concourent tous à un point unique, qui est la prospérité des Homes, & l'harmonie de l'Univers; enforte qu'on ne peut s'empêcher de s'écrier, *que tout est bien.*

---

tion nécessaire entre nôtre bonheur, & la pratique des Loix de la Religion; pour mieux sentir combien elle est propre à nous rendre heureux, il n'y a qu'à comparer l'état tranquille du Chrétien, avec celui de l'Impie, plongé dans le doute, & dévoré de remords.

Mais si la vraie Philosophie & la Religion concourent toutes au même but, pourquoi nos Mœurs ne sont-elles pas conformes à notre Créance? Pourquoi notre Conduite dément-elles nos Discours? Notre Cœur fera lui-même la réponse: Les Passions nous égarent, & nous en faisons malgré nous, la triste expérience.

Une autre objection que la fausse Philosophie fait à la Religion, c'est qu'elle prétend qu'elle est l'ouvrage de la Politique ou de la Crainte. Mais la Religion est si peu l'ouvrage de la Politique, qu'elle existoit long-tems avant qu'il y eût aucun Législateur, & lorsque les Homes, presque Sauvages, sans Loix & sans Magistrats, n'avoient point d'autres Règles, pour se conduire, que les Principes naturels, qu'ils trouvoient dans leur Conscience.

Les Législateurs posèrent ces mêmes principes pour le fondement de l'Edifice des Loix, & ces Loix furent d'autant meilleures, qu'elles furent plus conformes à ces Règles naturelles. Voilà donc encore la Religion parfaitement d'accord avec l'Equité, ou ce qui est la même chose, avec la bonne Philosophie. Aussi un Ancien Auteur, très judicieux. (*Diodore de Sicile*) remarque-t'il, que des Idées dont il résulroit un si grand bien  
pour

pour le Genre-humain, devoient être sur-naturelles & divines.

On peut dire la même chose de la Crainte: Elle est l'effet & la suite de la conviction de l'existence d'un Etre juste & tout puissant; mais cette crainte n'est point la cause de cette Conviction. En effet, si les Hommes n'avoient jamais eû l'idée d'un Dieu, pour-quoi auroient-ils tremblé devant un fantôme, qui auroit été le pur ouvrage de leur Imagination? Si cette terreur n'est point vaine & chimérique, elle suppose nécessairement la persuasion antérieure d'une Divinité, digne de nos respects & de nos hommages.

C'est si peu la Crainte qui a fait les Dieux, come le dit le Poëte *Lucrèce*, que les premiers Dieux que les Hommes ont adorés, ont été les Astres & le Soleil, dont la Lumière & la Chaleur bienfaisante nous éclairent & animent toute la Nature. Ils désifèrent ensuite les Bienfaiteurs du Genre-humain; en sorte, qu'on pourroit dire avec beaucoup plus de raison, que c'est l'Amour & la Reconnoissance qui ont fait les Dieux\*. Si la

---

\* On trouve dans *Sénèque* un passage formel sur cette Matière. Tous les Mortels, dit-il, ne seroient point tombés unanimement dans la fureur de

vraie Philosophie est incompatible avec l'Irréligion, elle a, au contraire, une parfaite conformité avec la vraie Religion; elle nous enseigne qu'il est juste d'aimer & de respecter un Dieu, de qui nous tenons tout, duquel nous pouvons tout espérer, & sans lequel nous ne pouvons rien; qu'il est convenable de pratiquer les Loix qu'il nous impose, puis qu'elles contribuent à notre bonheur, & à celui de la Société, dont elles font l'appui & le lien.

En effet, soit qu'on considère la beauté de la Religion en elle-même, soit qu'on considère les divers avantages qu'elle procure aux Hommes, on ne peut s'empêcher de l'admirer; & cette admiration redouble, plus on a de pureté de Cœur, de pénétration & de solidité d'esprit, & de grandeur d'ame. Non seulement la vraie Philosophie avoue ce que la Religion nous expose & nous révèle, mais elle nous recommande d'en adopter les maximes & les vérités, & c'est ainsi qu'elles élève elle-même jusqu'à la plus sublime Théologie. Qu'il nous soit permis d'entrer ici en quelque détail.

---

de s'adresser à des Dieux sourds & impuissans, s'ils n'eussent éprouvé leurs bienfaits, quelquefois offerts gratuitement, quelquefois accordés à leurs prières. Il n'y a Personne sur qui cette Source bienfaisante n'ait répandu ses bontés.



La Religion & la Philosophie nous apprenent également, que lors que l'on compte pour beaucoup les Richesses, il est fort à craindre qu'on ne compte pour peu de chose, les Talens, les Connoissances & les Vertus.

La Religion & la Philosophie nous disent unanimément, qu'on ne doit pas donner un prix excessif à la haute Naissance ni aux Dignités, & que les meilleurs Titres de noblesse, sont les Qualités de l'Ame; que de concourir au bonheur les uns des autres, c'est travailler à son repos & à son propre bonheur.

La Religion & la Philosophie nous exhortent de concert, à observer les Loix, & à respecter les Magistrats\*; elles opposent une digue formidable à la licence & à l'ambition, qui aspire au pouvoir absolu; elles

## S

\* La Religion & la Philosophie ne sont pas moins d'accord sur la tolérance Civile & Ecclésiastique. Lors que les différentes Religions sont tolérées, mais soumises aux Loix du Gouvernement, elles ne troublent jamais l'ordre, ni n'altèrent l'union. Il n'y a que l'instruction & la lumière, qui puissent toucher les Cœurs, & éclairer les Esprits.

ordonent de comander sans orgueil, & d'obéir avec docilité & avec plaisir. Plus on étend les limites de la Religion & de la bone Philosophie, mieux on affermit l'Empire de la Concorde, de la Paix & de la Félicité publique. Il n'arrive que trop souvent que le Cœur séduit & aveugle l'Esprit, sur les choses qui sont l'objet de la Politique, come sur celles qui sont l'objet de la Religion : Car il y a des Fanatiques de toute espèce, & un faux zèle n'est pas moins dangereuſx dans le Cœur du Citoïen, que dans celui d'un Chrétien : Si l'on se laisse entrainer par un amour aveugle & immodéré pour la Liberté, elle dégénère en licence, on ne lui done aucunes bornes, & l'on ne respecte aucuns droits. Les foibles barrières que les Loix oposent à l'Anarchie ne peuvent arrêter un Amour pour l'Egalité, qui paroît être du Droit naturel & les Chefs du Gouvernement sont forcés d'en laisser floter les Rènes. Après avoir détruit toute subordination, on en vient, à l'exemple des Tribuns de Rome, à demander la Comunauté des Biens, & l'on tombe ainsi dans un Cahos incompatible avec l'union & la paix des Particuliers & le bonheur public. Pour vouloir vivre sous le règne de la Nature, on se foumet à l'empire tirannique de la Discorde, ou du moins, on rampe sur la Terre, ainsi que les Sauvages.

qui font sans Loix, & sans Magistrats. La vraie Philosophie & la Religion, nous tirent de ce Cahos, cet état abject & misérable, en nous faisant aimer l'ordre, & en nous montrant les avantages d'une bonne Police: Elles éclairent nôtre Esprit, & la Lumière dissipe les nuages des Préjugés, & les ténèbres des Passions.

Si l'on applique le même Principe au Culte public on en sentira l'utilité. Il semble d'abord que la Philosophie nous dicte, que ce culte est peu nécessaire; que Dieu étant Esprit, veut être servi en esprit & en vérité. Mais la vraie Philosophie apprend, que l'Homme est trop grossier & trop matériel, pour se borner à un Culte idéal & spirituel; qu'il est de nôtre devoir de reconnoître nôtre dépendance, & de rendre à nôtre Créateur, un hommage public: La vraie Philosophie, ainsi que la Religion, nous enseigne, qu'ayant reçu en comun des faveurs de la Providence, il est juste de se joindre & de se réunir pour lui en rendre grace. D'ailleurs le Culte public fixe nos Idées sur la Divinité & sur ses Perfections. La seule Méditation n'est pas une barrière suffisante à nos préjugés, à nos erreurs & à nôtre penchant; elle peut dégénérer en fanatisme, ou en dégoût & indifférence pour la Religion. Après avoir dé-

faitement d'accord avec la vraie Religion, tâchons de prouver encore qu'elle est incompatible avec l'Irréligion.

On pourroit se borner aux preuves que nous venons de donner, mais il y en a une qui est si manifeste & si sensible, qu'on ne peut la laisser échapper, sans trahir sa cause. L'Impiété prétend que le Monde est éternel, & tout déceit sa Création & sa nouveauté. Si l'on creuse la Terre, qu'on parcourt les Montagnes les plus hautes & les plus escarpées, on trouve dans leur sein, ou sur leur surface des Médailles, ou des Coquillages, qui décèlent un commencement, qui n'est pas fort éloigné, & sur lesquelles on trouve, en quelque sorte, écrit des mains du Créateur, la date & l'époque de son Ouvrage. Si nous poussons plus loin nos recherches & que nous considérons l'origine des Nations, des Villes & des Empires, qui couvrent & peuplent la Terre, nous les voyons éclore & se développer en quelque sorte, sous nos yeux; nous voyons leur naissance, leurs progrès, & leur décadence\*: Ce sont d'a-

---

\* On pourroit dire la même chose des Arts & des Sciences; quelle grossièreté dans les premiers tems! Les Talens & l'Industrie restèrent longtems dans

bord de foibles Ruisseaux , qui s'augmentent dans leur Cours , qui s'enflent quelquefois , mais qui tarrissent bien-tôt , après avoir fait quelque bruit , qui se perdent ensuite & se précipitent dans des abimes qui les engloutissent successivement. L'Histoire & la Philosophie en suivent de legères traces , & en perpétuent les Monumens , que l'*Ecriture Ste.* a consacré : Plus on l'étudie , plus on la trouve conforme avec la plus saine Tradition , & avec la Philosophie la plus pûre & la plus profonde , & si l'Incrédule doute encore , & reste dans les ténèbres , c'est qu'il ferme volontairement les yeux à la Lumière. . Le Génie Philosophique ne se renferme pas dans la sphère des Calculs , & dans une précision sèche & métaphisique : Soutenu & élevé par la Religion , il prend son vol jusques dans l'Empire des Sciences les plus sublimes. Le Théâtre de la Nature s'ouvre devant lui , & il y entre avec courage , mais sans témérité ; il

## § 3

---

dans l'Enfance , & les Ouvrages des Homes étoient aussi imparfaits que leurs Mœurs étoient défectueuses. Les *Phéniciens* & les *Egiptiens* comencèrent à cultiver les Beaux-Arts ; les *Grecs* & les *Romains* les polirent & les perfectionèrent. On peut montrer encore le berceau des Arts & le tombeau de plusieurs Peuples.

en parcourt la vaste & riche étendue , mais il s'arrête sagement aux limites prescrites par l'Être suprême , & qui sont moins celles de la Nature , & un monument de son impuissance , que les bornes de l'Esprit humain , & les preuves de sa foiblesse & de son ignorance. Ce qu'il ne peut expliquer , parce que la Nature a des secrets impénétrables , & au dessus des efforts de l'Homme , il le respecte ou l'explique aisément , en remontant au pouvoir du Créateur. Come il est l'origine & la source de tous les Etres , & qu'au de là on ne voit que le Néant, d'où sa puissante Main les a tirés , il est aussi le terme & la fin de tout ce que nous conoissons : Il en est le Centre ; c'est ainsi que le Soleil anime & vivifie tout , & répand par tout sa lumière. Dieu habite dans l'Eternité & dans cette durée infinie , il a placé le point imperceptible de nôtre existence , ainsi que dans le vaste espace de l'Immensité il a placé la courte & rapide durée des Empires & des Monarchies , qui se précipitent les uns sur les autres , qui se plongent & se perdent dans cet abime qui engloutit toutes choses.

L'Esprit Philosophique\* , éclairé par la

---

\* Qu'il me soit permis de rendre à l'illustre de FONTENELLE , que la Mort vient de nous enlever , l'hommage qui lui est dû , & qu'on ne peut refuser à

Réligion, voit du même Oeil le foible Arbriffeau, & le Cèdre superbe, l'Homme qui rampe dans la pouffière & le Potentat le plus puiffant. La Vertu feule met entr'eux quelque diférence. Il tache d'obfervér, de fuivre les règles, par lesquelles Dieu gouverne le Monde, ainfi que les Politiques tâchent de pénétrer les Secrets des Princes de la Terre, & les refforts qu'ils font mouvoir; mais il adore en filence ce qu'il ne peut découvrir, & les miftères réservés au fuprême Légiflateur. Le Génie Philofophique qui fe caractérife par la pénétration & par la jufteffe, eft d'acord avec la Réligion, non feulement dans les chofes de pure fpéculation \*, co-

S 4

la fupériorité de fon Génie; il a réuffi dans tous les Genres d'écrire, & il mérite des éloges de tous les Savans; il poffédoit fouverainement l'Éfprit Philofophique. Il fembloit que fes Penfées fe rangeoient naturellement dans l'ordre qu'elles devoient avoir, come on a fain que les pierres fe rangeoient d'elles mêmes, au fon de la Lyre d'*Orphée*; mais il remontoit toujous à Dieu, - come à l'Auteur de toutes chofes.

\*\* Le Génie Philofophique femble être quelquefois arrêté dans fa Marche, par les mains même de la Réligion; par exemple quand il contemple les ruines du Monde, le défordre qui règne chés les Homes, il eft tenté de nier la Providence; mais la

me sont les Dogmes ; mais encore avec celles de pratique, come sont les Devoirs du Citoien. Il porte la bone foi dans le Commerce de la vie , & il condamne la fraude & l'avarice ; il ne condamne pas moins l'ambition & l'amour d'une fausse gloire, qui est la source des Guerres injustes & cruelles, des trahisons perfides , & des complots séditieux. Le Philosophe, ainsi que le Chrétien, est fidèle & soumis à son Prince , & trouve son bonheur dans la prospérité de l'Etat , & dans les douceurs de l'ordre & de la Paix.

Je demande à l'Incrédulé, s'il aimeroit mieux vivre dans une Société d'Athées , que dans une République de Chrétiens, qui se regardent tous come des Frères, & qui se croient obligés de concourir à la félicité les uns des autres. Soumis aux Loix , moins par la crainte des peines & la terreur des suplices , que par un principe de Conscience , & par la satisfaction qu'ils trouvent à faire leur devoir , ils ne condamnent pas moins les fraudes secrettes & pieuses , les brigues sourdes , que des injustices mani-

Révélation lui apprend les Causes de ce qui l'étonne ; & il admire la Sagesse de l'Être suprême dans les choses même que l'Impie allègue pour la nier.



festes, & des Machinations déclarées; ils vivent dans le sein de l'innocence & de la paix, sans redouter le bras vengeur de la Justice, & les remords qui suivent le Crime. Mais, dira-t-on, l'*Ecriture Ste.* dont la Morale est si belle & si raisonnable, n'est pas toujours d'accord avec les Vérités Philosophiques. Je répondrai à cette Objection, que l'*Ecriture* n'a pas pour but & pour objet, de nous rendre Philosophes, mais sages & fidèles; qu'étant annoncée à des Hommes simples & peu éclairés, ils n'étoient pas en état de supporter une nourriture plus solide. Il faisoit avoir une sorte de condescendance pour les préjugés populaires, indifférens en eux mêmes, afin d'amener les Auditeurs à des Vérités utiles & importantes. Par exemple, il importoit peu aux Hommes de savoir, que c'étoit la Terre qui tournoit autour du Soleil; ainsi quand l'Auteur du Livre de *Josué* dit, que le Soleil s'arrêta pour éclairer la Victoire de ce Prophète, il se conforme à l'opinion reçue, qui étoit très innocente, & qu'il ne convenoit pas de réfuter & de combattre &c.

Mais on peut répondre encore à cette difficulté, que plus on étudie l'*Ecriture Ste.* moins on la trouve contraire à la bonne Philologie. Les Hypothèses, qui paroissent aujourd'hui les plus vraisemblables, se ra-

prochent affés du récit de *Moïse* \*. Quand on remonte à l'origine des Nations, on ne trouve dans l'Histoire profane que des doutes & des incertitudes ; pour les éclaircir il faut avoir recours aux Historiens sacrés.

A l'égard de la Morale, on convient que les meilleurs Philosophes de l'Antiquité, n'ont rien proposé de plus conforme à la Raison, au bonheur de l'Home, & au bien de la Société, que le système qu'on trouve dans l'Évangile. — Les Gens crédules & superstitieux s'écrient quelques fois, que les Persones les plus éclairées, mais les plus pieuses, manquent de foi & de Religion, parce qu'elles se défont sagement des illusions du fanatisme, & d'une aveugle crédulité ; c'est ainsi qu'on acusa *Descartes* d'être Athée, lui qui apuioit tout son Système Philosophique, sur l'existence d'un Dieu, & qui en fournit de nouvelles preuves. Le Père *Mallebranche* fut aussi aculé d'être *Spinofiste*,

---

\* Il est certain que les meilleurs systèmes de Philosophie moderne se rapprochent de ceux des Anciens, come quelques Ecrivains célèbres l'ont démontré. On se sert des Matériaux des Anciens pour batir avec plus de solidité & d'élégance. A cet égard les Modernes ont beaucoup gagné en puisant dans la même source. Leur est-il défendu de boire dans un Fleuve, parce que d'autres y ont bû ayant eux.

lui qui combatit *Spinosa*. Un Auteur François a rangé dans la Classe des Incrédules *Locke*, *Clarke*, & le Clerc, qui les ont réfutés en d'excellens Livres.

Il fufit de n'être pas fuperftitieux & de s'opofer aux préjugés & aux traditions populaires, pour être foupçonnés de n'être pas Chrétiens. L'Evêque de *Chalons*, *Gaston Louïs de Noailles*, Frère du Cardinal de ce nom, eût une piété affés éclairée, & affés de courage, pour enlever, en 1702. & faire jeter dans la Rivière une Relique confervée précieufement depuis plusieurs fiècles, dans l'Eglife de *Nôtre Dame de Chalons*, & adorée fous le nom du Nombriil de J. C. Le Peuple murmura hautement contre fon Evêque, le traita d'Impie, & fut fur le point de demander fa démiſſion.

Il fufit même que de grands Homes aient des opinions fingulières, quoique vraies, pour être regardés come des Incrédules. *Galilée* fut mis dans l'Inquifition come un Impie, pour avoir publié que c'étoit la Terre qui tournoit autour du Soleil, & non le Solcil autour de la Terre. Mais lors même que des grandsHomes auroient des défauts & feroient des fautes, a-t-on droit de les condamner. Le Soleil a fes tâches.

Il n'est pas étonnant que les plus grands Philosophes se soient quelquefois trompés : Lorsqu'on s'est entêté d'une opinion , on croit en trouver des preuves dans tout ce qu'on voit, & l'on y raporte tout ; l'on y a ajuste même les observations & les expériences , qui lui sont les plus opposées. J'en pourrois citer divers exemples , si c'étoit ici le lieu ; les meilleurs Philosophes ne sont pas à labri de cette méprise. Leurs yeux s'ouvrent sur tout ce qui y a quelque rapport , & se ferment sur tout ce qui y est contraire : C'est ainsi que *Descartes* voïoit par tout la Matière subtile & les Tourbillons.

Mais une autre chose , qui arrête les progrès de la vraie Philosophie , & qui produit des Doutes dans l'Esprit du Philosophe , c'est qu'en étudiant les Mystères de la Nature , pour en découvrir les secrets , il ne va pas loin , sans trouver des bornes , come si une main invisible l'empêchoit d'avancer & le forçoit même quelquefois de reculer. Pour expliquer certains Phénomènes , le Philosophe est obligé de recourir à la Cause première , come le Théologien quand il veut expliquer les Mystères de la Religion est obligé de soumettre humblement sa Raison à la suprême Intelligence , qui les a révélés.

Dieu

Dieu a fixé des limites à nos Connoissances, come il en a fixé aux Flots de la Mer.

L'Illustre *Newton* a bien découvert l'*Attraction*, & quelques unes de ses Loix, que les observations & l'expérience ont confirmées; mais quelle est la Cause physique de l'*Attraction* & des règles invariables quelle suit? La Volonté de l'Être suprême.

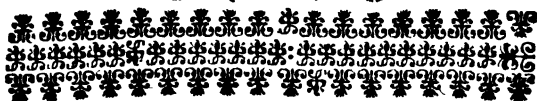
Le même Philosophe a disséqué en quelque sorte, les Raïons de Lumière, & anatomisé les Couleurs, mais quel est l'Auteur de l'impression qu'elles causent sur l'œil, & qui passe de là dans nôtre Ame? Pourquoi ce mélange produit-il telles nuances & non d'autres? Comment peut-il former cette étonnante variété qu'on y remarque? Ici le Philosophe est forcé au silence, ou s'il parle c'est pour exalter le Créateur. Quand le Philosophe considère la Nature, le vaste & magnifique Spectacle qu'elle offre à nos yeux, il est rempli de respect & d'admiration pour l'Être suprême: *Les Cieux racontent sa gloire & l'Étendue* done à conoitre l'œuvre de ses mains, dit un Prophète. Le Philosophe ne peut contempler les Cieux, & ces Astres qui roulent majestueusement & si régulièrement sur nos têtes, sans y trouver le Sceau du Créateur, qui est l'*Infini*. Il ne peut considérer son propre Corps & rentrer en lui même, sans y trouver les preuves d'une Sageffe

parfaite, qui se plait à établir l'ordre & l'harmonie au milieu de la plus étonnante variété. Il y aperçoit des Vaisseaux innombrables, qui concourent au même but, qui se réunissent malgré leur diversité, & se soutiennent réciproquement, malgré leur débilité, & leur extrême finesse. Aussi un grand Anatomiste a-t-il dit, que l'étude de la structure du Corps humain est un Hymne au Créateur. Si on passe de là à l'union de l'Âme & du Corps, à la cause & à la nature de nos Idées, si on veut pénétrer de quelle manière elles se produisent, se dévelopent & se succèdent les unes aux autres; si on veut savoir ce que c'est que la Mémoire, qui est un vaste Tableau, sur lequel est tracé tant de Vérités & d'Erreurs; ce que c'est que l'Imagination, qui crée, pour ainsi dire, de nouveaux Objets, & qui a enfanté tant de Chimères; comment nos sensations produisent certaines Pensées, & nos Pensées certaines sensations, l'Intelligence du Philosophe se perd dans cet abîme: Pour rendre raison de l'Ouvrage, il faut remonter & recourir nécessairement à l'Ouvrier.

Mais si le Philosophe Chrétien est arrêté dans ses recherches, l'Impie ne peut aller loin dans les siennes. Il ne peut expliquer ce qui est obscur, que parce qu'il est plus obscur encore; s'il veut remonter à l'origine

du Monde , dira-t-il encore qu'il est éternel, lorsque tout décele sa nouveauté ? Aura-t-il recours come *Epicure*, aux Atomes, qui nagent & flotent dans un vuide immense, & qui par leurs divers mouvemens s'étant rencontrés & acrochés par hazard, ont donné naissance à tout ce que nous voions, enforte que l'Univers est l'ouvrage du hazard ? Mais qui ne voit l'absurdité de cette Hypothèse ? Aussi *Vanini*, tout Incrédule qu'il étoit, s'écrie-t-il que tout démontroit l'existence d'un Dieu, & qu'il suffisoit de la vüe d'un simple Fêtus, pour la prouver.





## REFLEXIONS

*Sur le peu d'impression que les malheurs  
d'autrui font sur nous.*

**C'**Est peu pour un Homme raisonnable de connoître le vrai & d'y régler son Cœur ; il n'y trouve de bonheur , qu'autant qu'il le partage avec ses semblables : Sa félicité est dans l'Amour social. Ici , on la cherche dans les plaisirs des Sens ; là , dans les Richesses ; ailleurs , on croit la tenir des Talens ou de la Naissance ; une expérience journalière en décide ; on l'a dit , c'est dans la Vertu seule où il faut la chercher. Tous peuvent l'aquerir ; ses Règles sont simples & aisées ; son Principe aimable & conforme à nôtre Etre , l'Amour de Dieu , de la Justice & du Prochain. Mes intentions sont de les suivre & de fuir tout ce qui s'en écarte. Ainsi disposé , une occasion peut réveiller mes sentimens ; les circonstances les excitent. Il s'en est offert de légitimes dans mon dernier Voïage à *Lion* & dans mon retour par *Genève* , où j'arivai le 6. Août , sur les 10. heures avant midi.



A peine fus-je entré dans mon Logis , que je sentis une Secousse de Tremblement de Terre affés violente ; je m'atendois à des récidives , mais celle là seule suffit pour me troubler. Je retraçai à mes yeux les affreuses catastrophes des Années dernières. Mon Ame , saisie de douleur , s'en représenta tous les désastres. Le sort de tant d'Infortunés me toucha , j'y donai des Larmes ; ces tristes Victimes m'en devinrent plus chéres. Je repassai ensuite dans mon Esprit toutes les maux de nôtre Europe , Théâtre sanglant de Guerres cruelles. Je voïois les Elémens & l'Ambition se liguier pour la perte de la Race humaine. Siécle marqué d'angoisses , disois-je , faut-il que je sois le Témoin de tes malheurs ! La Suisse , presque seule est en paix ; son Peuple est épargné , quel sujet de reconnoissance ! La Providence le garde , elle le protège : Les Fléaux l'environnent mais ne le touchent pas. Ici règne le calme & la liberté ; à Genève , le Commerce fleurit ; les Loix sont observées ; le Culte , quoi qu'hérétique \* , engage les Habitans à servir leur Créateur ; les Consciences sont à elles mêmes , & quoique séparé de leur Commun ion , je chéris les Citoyens : La Charité

T

---

\* Cette Lettre est datée de F. ibo. xvg.

n'exclut personne, combien moins une Nation, à qui je tiens par le Voisinage & jadis mes Combourgeois\*! L'estime & la confiance me persuadoient que Genève & Fribourg étoient encore Sœurs. J'adressai mes Vœux au Seigneur pour cette République; l'inclination m'y portoit; j'en suivois la douce pen e, quand une foule de Gens de tout ordre, qui aloient assister à un Spectacle prophane, le soir même du tremblement, me tirèrent de ces pensées. Quelle est donc cette espèce de manie, m'écriai-je! Quoi se peut-il qu'on insulte de la sorte aux faveurs d'un Dieu si bon! Il verse à pleines mains ses Dons & l'on en abuse d'une façon si étrange,

\* *Note des Edit.* La Ville de Genève avoit contracté une Alliance particulière avec celle de Fribourg, en 1519. en conséquence de laquelle les Fribourgeois envoïerent des Troupes contre Charles III. Duc de Savoie, qui vouloit empiéter sur la liberté de Genève. Ces différens s'étant acomodés par l'entremise des autres Cantons, on convint, que Charles III. retireroit ses Troupes de Genève, que les Fribourgeois, qui s'étoient avancés jusques à Morges, rentreroient chez eux, & que l'Alliance de Fribourg avec Genève seroit anulée; mais les mauvais procédés du Prince ayant continué, Fribourg s'allia de nouveau avec Genève en 1526 & cette Alliance a duré jusques en 1534. que la Reformation de Genève engagea les Fribourgeois à y renoncer.

on en fait un usage si contraire à ses desseins ! L'Air rétentit des plus lugubres accens ; la Misère & la Mort nous assiégent de tous côtés ; ses Chatimens déployés répandent la terreur & la désolation & il semble qu'on ne s'étudie qu'à s'en moquer. Il faut que de tels Chrétiens soient peu persuadés de leur prétendue Réforme, & qu'ils regardent la Religion naturelle & révélée come de vaines chimères, come un Epouvantail ridicule, puisqu'elle influe si peu sur les mœurs, ou, semblables à des désespérés, dont l'excès de la crainte surpasse les forces, cherchent-ils peut-être dans l'ivresse des plaisirs chimériques, l'oubli des dangers réels qui les menacent ? La Piété est choquée de voir ainsi braver en quelque sorte le Tout-Puissant. Veuille le Maître des Evénemens ne pas mêler les sanglots aux Voix des Chanteuses & aux Fixions les Scènes touchantes d'un renversement total, en envelopant dans le même Suaire la Mondanité & les Mondains !

FRIBOURG le 24. Août. 1757.

N. A. D. M.



## REMERCIEMENT

*Aux Auteurs de la Réponse faite dans le mois de Juin dernier , à la Lettre que Mr. de Voltaire avoit écrite à son Ami T. inserée dans le Mercure de Paris.*

MESSIEURS,

**N**OUS convenons sans détour, que nos jugemens étoient trop prévenus par les louanges que Mr. de *Voltaire* donne à notre Ville, dans la lettre qu'il écrit à son Ami T., & que la savante Réponse, que vous y avés fait, est arrivée fort à propos, pour dissiper les illusions de notre amour propre.

Quelque célèbre que soit cet Auteur, il n'a pû vous faire les mêmes illusions, par l'exemple qu'il trouve chés vous, du progrès de la Raison humaine, en ce que Mrs. *Cramer* y ont imprimé publiquement, que *Calvin avoit une Ame atroce, aussi bien qu'un Esprit éclairé.* Vous distingués habilement à l'ocasion du Suplice de l'Hérétique *Servet*, que l'exécution d'une Sentence demort, est très différente d'un Meurtre, & vous nous promettés d'extraire de l'Essai sur l'Histoire

générale , un Essai sur la confession de foi de son Auteur.

Ces Chefs importans , qui sont les principaux objets de vôtre Réponse , & la façon impartiale , dont vous les traités , aiant d'abord éclairé nos Esprits , & ensuite purifié nos Cœurs , nous vous en devons , *Messieurs* , ce témoignage public de nôtre reconnaissance , & en mon particulier , je m'estime heureux d'être chargé d'une si gracieuse comission.

Nous avons senti que la simple liberté , que vos Magistrats laissent aux Imprimeurs , n'est pas une aprobation des Livres , qui sortent de leurs Presses , & nous comprenons aisément , que le seul nom de vos Libraires , à la tête d'un Livre , n'est point une preuve que ce Livre soit imprimé chés vous. Eh ! ne peuvent-ils pas avoir des Imprimeries dans ce Village voisin , où les Histrions , que vous refusés de recevoir dans vos Murs , ont la ressource de dresser leurs Théâtres ? Vos Citoyens y acourent en foule , & de même , ils lisent avidement l'Essai sur l'Histoire générale ; mais ce sont autant de plaisirs de contrebande , destitués de l'Aprobation du Magistrat , & par conséquent , étrangers à vôtre Ville.

Instruits par vôtre Lettre , *Messieurs* , nous ne confondrons pas l'*Atroxité* de l'Âme d'un

*Caton*, avec l'Arrocité de l'Ame de *Calvin*; nous comprenons que cette expression n'a pas la même signification dans les deux Langues, & si pour l'excuser, Mr. de *Voltaire* descendoit à cette plate équivoque, nous ne le laisserions pas échaper par cet Escalier dérobé.

D'ailleurs, si le but de son Essai sur l'Histoire générale, a été, come il le dit, de nous faire conoitre par des Faits, les Mœurs des Siècles dont il parle, coment peut-il acuser nôtre Réformateur d'avoir une Ame atroce? Lui étoit-il permis de noircir la réputation de ce Grand Home dans le siège de sa Réformation; & ne devoit-il pas rejeter la dénonciation de l'Hérétique *Servet*, sur l'atrocité de son Siècle?

Mais vous nous faites toucher du doigt & de l'oeil, *Messieurs*, que le Suplice de *Servet* ne doit point être à la charge de son Dénonciateur, ni même à celle de vos habiles Magistrats, qui le jugèrent, parce qu'ils purent le condamner très humainement à être brulé vif, leur Jugement étant dicté par des loix inhumaines.

Je dis plus, & je soutiens que nôtre Réformateur eût encouru la peine des suplices éternels, s'il n'eut pas dénoncé *Servet* au Magistrat, & que le silence seul l'eût rendu complice de ce Trinitaire. C'est ainsi que le

malheureux & coupable Mr. de *Thou* mérita le suplice temporel, pour avoir gardé le silence sur un crime de lèze-Majesté temporelle ; & qu'on n'opose pas, que ce terrible jugement fut l'effet du pouvoir absolu d'un principal Ministre, qui avoit une Ame *atroce* & *atroce*, puisque l'illustre Père du Suplicié avoit prononcé sa Sentence bien des années auparavant, par une maxime d'Etat, que nous lisons dans son Histoire universelle.

Vous voies donc, *Messieurs*, que nous avons saisi vos idées, & que nous avons bien compris, que le Dénonciateur & les Juges de *Servet* furent tout à fait innocens de son cruel suplice, puis qu'il y fut conduit par des Loix, qui véritablement en ce tems ci, nous paroissent un peu trop familiariées avec le Bucher.

Mais si *Servet* périt solennellement & très légalement dans les Flames, s'il y expia ses abominables erreurs, peut-on dire qu'il périt par un Meurtre ?

Afin de répondre pertinemment à cette importante Question, posons d'abord pour un Principe incontestable, qu'il ne peut y avoir de Meurtres, qu'il n'y ait aussi des Meurtriers ; alors je demande, où sont donc les Meurtriers de *Servet* ? Il est démontré, que cette odieuse qualification ne peut convenir, ni à son Dénonciateur, ni à ses Juges

& certes il faudroit raisonner come un hûître à l'écaïlle, pour l'imputer au Législateur ou aux saints Conciles, qui statuérent & pratiquèrent l'ardente Loi contre les Hérétiques, avant la naissance de *Servet*. Or s'il n'eut point de Meurtriers, come on vient de le voir, il en résulte nécessairement que sa mort ne fut point un Meurtre.

Mr. de *Voltaire* parle donc très improprement, lors qu'il dit, *le Meurtre de Servet*. C'est un trait lancé par un Arbitre du Langage, qui abusant chés nous du privilège de sa Nation, s'égaie sur les Sujets graves, & qui par une expression également injurieuse & déplacée, se raille de nôtre vénération, pour la Mémoire de l'illustre Dénonciateur de *Servet*; mais assurés vous, *Messieurs*, que suivant vôtre sage direction, nous n'entendrons pas raillerie.

Nous avons un besoin plus pressant de cette charitable direction, dans la lecture de l'Essai sur l'Histoire générale. Vos Remarques doivent être si importantes au Salut, que nous nous garderons bien d'ouvrir ce dangereux Livre, avant que vous en aies découvert les Erreurs capitales, que vous nous anoncés. Ces découvertes nous deviennent d'autant plus nécessaires, que nous cherchions à profiter à la conversation d'un Génie universel, qui ne dogma-



tise pas dans le discours , mais dont la plume enchanteresse nous feroit , peut-être, recevoir ses Hérésies pour des Révélations si vous ne nous affiliés de vos Remarques salutaires. Elles nous feront aisément convenir , que l'on fait , sans fin & sans cesse , d'horribles choses avec la plume & le canif.

C'est en exécration du détestable Poëme de la *Pucelle d'Orléans* , que l'Auteur du *Temple du Goût* s'écrie de la sorte ; & dans votre Réponse , *Messieurs* , vous tolérés son jugement , vous paroissés même de son avis ; mais pourquoi penser come lui ? Ou du moins , pourquoi en convenir ? Permettés moi de vous assurer , que le judicieux & laconique la *Bruière* n'auroit point eû cet excès de tolérance ; il eut dit de ce Poëme , où il est mauvais , il passe bien loin au de-là du pire ; & il auroit ajouté , où il est bon &c. &c.

Je ne puis m'empêcher , à ce propos , de réfléchir un moment sur cet Esprit de tolérance , qui domine chés vous & chés nous , lors qu'il est question de ramener au bon chemin ceux qui s'en écartent.

Aussi tôt que Mr. de *Voltaire* fut établi près de nôtre Ville , chacun y acourût , pour lui faire visite , chacun chercha modestement de se faire conoitre à

un] Auteur , qui prime depuis plus de quarante ans dans la République des lettres , & ses politeſſes prevenantes engagèrent à y retourner. Quelques Paſteurs zélés , qui priment auſſi dans nos Colleges , conurent le danger , mais ils ne livrèrent point au bras ſéculier ces Brébis égarées ; ils ſe bornèrent à expoſer au Peuple leurs égaremens , & ſes périlleuſes viſites remplirent emphatiquement les Voutes de nos Temples , qui rendirent leurs ſons come l'airain qui réſonne , ou come la cimbale qui rétentit.

Vous êtes , *Mefſieurs* , plus tolerans encore ; révérans la douceur de vos Magiſtrats qui , par une exception à leurs ſages Ordonances , permettent à Mr. de *Voltaire* d'acquérir un bien fond chés vous , & cherchans à concilier cette permiffion , avec le devoir qu'une conſcience délicate vous impoſe , de veiller a la ſureté du Troupeau , vous en avés trouvé l'ingénieux moien. Vous pouvez , eſectivement , faire exhibition de la foi de Mr. de *Voltaire* , dans un Mercure qui s'imprime ailleurs , ſans bleſſer les Droits d'hofpitalité , que vos Magiſtrats lui ſacordent , & peu leur importe , que vous jettés le trouble en ſon ame dans le centre de ſes *Délices*.

Mais vous faites , en quelque façon , dépendre les Lettres périodiques que vous nous promettés , sur un Sujet si intéressant pour la foi , des raisons justificatives qu'elles devroient naturellement produire , & nous en sommes allarmés : Si votre première Lettre demeureroit sans Réponse , cette Lettre n'auroit point de suite , & le silence assés présomptif d'un Auteur embarrassé à vous répondre , & qui n'est point précisément vôtre Cathécumène , nous laisseroit errans dans les ténèbres.

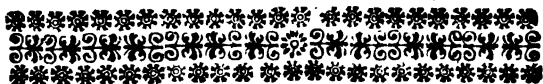
Vous m'objecterés sans doute , que le silence de Mr. de *Voltaire* ne se peut présumer , parce que vos Lettres critiques de son Essai sur l'Histoire Générale donneront au Public la curiosité de le lire , & que l'amour propre d'un Auteur , qui ne travaille que pour la gloire , ne négligera pas la ressource que vous lui offrés , mais qu'il provôquera au contraire la continuation de vos lettres , de toute façon , afin d'affurer la durée de son Ouvrage.

Je sens toute la force de vôtre objection , mais nous vous conjurons , *Messieurs* , de ne rien laisser au hazard , dans une affaire si capitale ; donés nous , sans balancer , & sans diférer , un Recueil complet des mécréances que vous avés demêlé dans un Ouvrage si pernicieux : Ce Re-

cueil , ou ce Tableau d'Hérésies , que nous aurons constamment sous les yeux , sera pour tous les fidèles un antidote spécifique & charitable , qui les préservera du dangereux poison de cette lecture.

Eh pourquoi votre charité nous refuseroit - elle ce salutaire Tableau ? Pourquoi se rétréciroit - elle envers nous , après s'être élargie pour un Pape , dont elle a soutenu la Tempérance , contre un Catholique , pendant que le même Catholique difamait la mémoire de notre Réformateur ? mais en attendant ce benin préservatif de votre charité , nous ne nous écarterons pas de vos Principes ; nous admirerons , & nous vénérerons toujours la force , & l'atrocité nécessaire de l'Auteur de notre Réformation , & si Mr. de *Voltaire* nous prodigue d'excélens Vins à sa Table , come il pourroit arriver , en francs *Suisse*s , nous en boirons beaucoup , mais nous ne conviendrons point d'avoir fait ripaille. J'ai l'honneur d'être &c.

LAUSANNE le 12. Août 1757.



# L'ABEILLE LITERAIRE

## XI. ESSAI.

### L'AME DES BETES.

*Hæc exempla secuti.*

*Esse Apibus partem Divinae Mentis & haustus  
Ætherios dixere.*

Les Philosophes, frappés des inclinations & de la conduite des Abeilles, les ont cru animées par un souffle divin & par une portion de la Divinité.

VIRGIL. GEORG. LIB. IV.

C'étoit un Principe reconu des Anciens, que les Bêtes ont une Ame capable de conoitre, qu'elles voient, qu'elles entendent, qu'elles imaginent. On ne s'avoit pas même de le mettre en question, quoi qu'en disent les Modernes, qui veulent déterrer le *Cartésianisme* partout. Les Disputes sur cet article ne rouloient que sur le degré, plus ou moins grand, de dignité & d'excellence, qu'on devoit acorder à cette Ame. Quelques uns même osèrent attribuer des Vertus morales aux Animaux. *Elien & Plin*e nous parlent de

fang froid de la Religion des Eléphants.  
Voilà l'Home; il outre tout.

Enfin à l'honneur & à la gloire de l'Esprit humain, un François, Philosophe né & Père de la Philosophie moderne mit les Automates (\*) en vogue. Cet effort de Génie lui est d'autant plus glorieux, qu'il avoit à luter contre une opinion généralement reçue. Combien de principes n'eut il pas à puiser dans le sein d'une infinité de Sciences? Physique, Métaphysique Anatomie, Mécanique; tout lui étoit nécessaire. Il falloit d'ailleurs parler de Nerfs, de Fibres, de Muscles, d'Esprits animaux à des Gens qui d'abord se récrioient contre. René Descartes triompha de tous ces obstacles: Ses Automates firent fortune; le sel de la nouveauté piqua les Esprits. Mille Ecrivains marchèrent sur ses traces. On tourna le Cartésianisme en Prose, en Vers, de toutes les façons, & bientôt à son tour ce Système passa pour décidé.

L'Usage, qui s'est rendu maître du Langage, enchaîne-t-il donc aussi nos opinions? Les mots ont leur saison après laquelle ils tombent dans le décri. L'Usage capricieux se plaît ensuite à les ressusciter. Tel a été le sort de l'Âme des Bê-

---

(\*) c. a. d. les pures MACHINES.

res. Admise d'abord, proscrite après, elle est encore revenue balancer les suffrages. On a eu malheureusement recours à je ne sais quelle bizarre espèce d'Ames matérielles, supposition fautive, dangereuse, illusoire. On en a senti le ridicule, & l'on a embrassé en conséquence l'opinion de Descartes, sans se donner la peine d'examiner s'il n'y auroit point dans les Bêtes un principe immatériel. Plus éclairés ou moins timides aujourd'hui, plusieurs de nos Savans ne craignent pas de leur donner une Ame spirituelle.

Demander donc si les Bêtes ont une Ame, c'est demander s'il y a en elles un principe Spirituel, qui sente & qui conoisse. Soutenir au contraire qu'elles sont des Automates, c'est soutenir qu'elles ne sont que des Machines naturelles & organisées; un tout régulier & uniforme dont les mouvemens sont enchainés les uns aux autres, come ceux des Roües d'une Pendule. Ainsi c'est une Question problématique que je vais traiter dans cet Essai & les suivans. Qu'un Lecteur judicieux s'imagine voir devant son Tribunal le *Cartésien* & sa Partie adverse: Ils vont plaider tour à tour. Je leur prêterai, sans partialité, tout ce que mes Lectures & mes propres Réflexions m'ont appris de mieux sur ce sujet. En-

fin, je ferai l'Avocat général dans un dernier Article, en résumant les motifs des deux parties. J'en ferai un parallèle critique, & je hazarderai mes foibles Conjectures.

*Plaidoyer du Cartésien.*

Il est sûr, qu'on découvre dans les Bêtes un art, des vûes, une proportion, un ordre qui ravissent. Je l'avoûe sans peine, & je consens même qu'on les exige tant qu'on voudra. Que de traits, par exemple, dans les Abeilles ! Qu'un Esprit philosophe goute de doux plaisirs en les voiant se répandre sur les Arbres, raser la surface des Eaux, butiner sur les Fleurs ? Où trouver un Peuple plus actif & mieux policé ? La Discorde s'allume-t-elle entre ces concitoyennes, toutes s'assemblent, battent des Ailes, se défont au combat. Bientôt on s'attaque, on s'enfonce, on se mêle, & chacune montre un grand Cœur dans un petit Corps. Jetterons nous un coup d'œil rapide sur leurs Ruches ; que de prévoiance, de soins, d'exactitude à remplir les loix. L'une entasse le Miel & remplit les Alvéoles d'un Nectar précieux ; l'autre élève la jeunesse ; celle-ci observe les vents & la pluie ; celle là donne la chasse au Frélon paresseux. Le jour finit,



on rentre dans la Ville. Un profond silence y règne ; on se livre au sommeil. Tant de Miracles , dit on , ne justifient ils pas ce Système ( \* ) magnifique d'un Esprit Divin, répandu dans tout l'Univers, moteur des Corps & Vie de tout ce qui vit ? Ne prouvent ils pas, du moins ce que les Philosophes en concluoient, que les Abeilles ont une Ame ? PARTEM DIVINÆ MENTIS.

Que de Prodiges nouveaux, & qui paroissent autant d'éfets de la pensée & d'une Méditation géométrique ! L'Araignée ourdit une Toile délicate, tend des pièges subtils aux Moucherons, les enlace, les surprend avant qu'ils puissent se débarasser. Le Héron cache sous son aile le Béc dont il va percer l'Oiseau de Proie, qui fond sur lui. Le timide Agneau laisse spéculer *Plin* sur la Nature, & fuit de toutes ses forces le Loup, son cruel Ennemi.

Dois je citer ici des traits peut-être fabuleux, mais qui font plaisir à ma Partie adverse. Un jour le Mulet d'un Saunier trainoit à peine son fardeau. Il fit un heureux faux pas en traversant un Pont & tomba dans la Rivière. L'Eau fondit une

U

partie

---

(\*) Système de l'Ame du Monde, ingénieusement développé par *Virgile*, *Georg. IV. Aneid. VI.*

partie du fel qu'il portoit. L'ingénieux Animal fut dans la fuite tirer parti de sa découverte, & revint chèque jour paier son tribut aux flots. N'a-t-il pas du raisonner ainsi, en Mulet sensé, " L'Eau diminue le poids du fel que je porte ; allons donc à l'Eau " L'Eléphant du Chaudronier argumentoit en aussi bonne forme " J'ai été batu dernièrement, disoit-il, sans doute, parce qu'on avoit laissé un trou à mon Chaudron. Or mon Maître ne s'en aperçut qu'en y mettant de l'Eau. Mettons en donc dans celui ci, pour savoir s'il est bien racomodé " Il agit en conséquence, versa de l'eau dans son vase & s'épargna des coups. L'Auteur des Lettres Juives prête à un Chien un raisonnement à peu près semblable. " Si je faute, dit l'Animal, je suis caressé : Si je ne faute pas, je suis batu ; or j'aime mieux être caressé que batu ; fautons donc "

*Voilà des Raisonnemens*, reprend mon Antagoniste d'un air satisfait ! *Voilà des actions surprenantes !* Qui le nie ? est il donc question entre nous de déprimer ces merveilles ? Non. Mais d'où ces actions partent-elles ? Quel en est le mobile & le principe ? Est ce une Ame ? Sont ce les Organes dirigés par une cause étrangère ? *Hoc opus hic labor est.*

Interrogeons à leur tour ces Artistes ingénieux

généieux, qui rendent la matière docile à toutes leurs volontés. On a vû, nous disent-ils, des Statües marcher, des Araignées artificielles filer leurs Toiles, des Fluteurs automates. On présenta à *Charles V.* une Mouche de fer, qui, selon l'expression d'un de nos vieux Poëtes

*Prenant sa gaillarde volée*

*Fit une entière ronde, & puis d'un cerveau las,  
Come aiant jugement, se percha sur son bras.*

Rien de plus connu que les belles Horloges de *Lion* ou de *Strasbourg*. Elles marquent avec précision les deux mouvemens suposés du Soleil; ceux de la Lune & des Planettes. Un Coq chante & bat des Ailes, quand l'heure va soner. Nous avons tous été tèmpons des merveilles que l'industrie humaine opère pour les moiens de l'Air, du Feu & de l'Eau. Ces airs mélodieux, que l'Eau fait jouer sur des Orgues; nos feux d'artifice &c. sont des preuves de la sagacité des Homes.

Un jour un *Anglois* trouva en creufant, une petite Porte bordée de murailles. Ce n'étoit point à un Trésor qu'elle conduisoit, mais au Tombeau d'un Philosophe \*. Il

U 2

---

\* C'étoit le Tombeau du fameux la *Rose croix*, qui avoit retrouvé le secret des Lampes inestinguibles. SECRETAR. ANG.

enfonce la Porte, & découvre au fond d'une très belle Voute la figure d'un Home armé, assis près d'une Table, la tête nonchalamment apuïée sur le bras gauche, & tenant un tronçon de la Main droite. Il y avoit une Lampe ardente devant lui. Le Curieux entre, la Statüe se lève; le Curieux fait un autre pas; la Statüe lève la main droite & le tronçon: Il veut avancer, & d'un coup terrible la Statüe met la Lampe en morceaux & laisse l'avidè Curieux dans les ténèbres. Instruit de l'avanture, le Peuple accourt en foule avec des Lanternes. On en parloit déjà come du Phénomène le plus étonnant: Qu'y trouva-t-on cependant? Une Statüe, qui n'étoit qu'une belle piéce d'Horlogerie: Un parquet formé de Planches mobiles, & dessous, des ressorts ménagés pour les éfets qu'ils venoient de produire.

Laißés un instant vôtre Imagination se livrer à des objets si intéressans; soufrés qu'elle se transporte dans ces Grottes enchantées d'un *Chantilly* \* ou d'un *Versailles*, au bord de ces Fontaines, où la seule force de l'Eau, déterminée par la disposition des Tuyaux &

---

\* *Chantilly* appartient à M. le Prince de *Condé*.

par quelque pression extérieure, anime, pour ainsi dire, diverses Machines. On met le pied sur un certain carreau combiné exprès; c'est une Nymphé fugitive, qu'on veut aborder & qui se plonge; c'est un Neptune irrité, qui vient d'un air majestueux vous menacer de son Trident:

Voilà, puis je dire de mon côté, des exemples surprénans & qu'on peut aisément apliquer aux Automates dont ils sont l'Emblème. Ces Tuiaux divers nous peignent les Nerfs \* de l'Animal; ces Ressorts en sont come les Muscles, & ceux qui mettent le pied sur les careaux représentent les objets, qui agissent sur les Organes des Bêtes. -

Suposons maintenant, qu'un Philosophe (car ces Mrs. rêvent quelquefois) se mette dans la tête que ces Machines ont une Ame. Voiés, dira-t-il, cette belle Nâïade fuir à mon aspect; & ce Neptune qui vient de me doner les preuves du courroux le plus réel. Ce dernier n'a-t-il pas du raisonner ainsi:  
 „ Voilà un Curieux dont la présence éfraie  
 „ une Nymphé timide & que je veux intimi-  
 „ der à son tour. Or je ne puis mieux

U 3

„ réussir , qu'en le menaçant de mon Tri-  
 „ dent : Menaçons le donc. ” Un Païsan  
 dumoins , feroit plus que tenté d'acorder du  
 fentiment & des païffions à ces Figures.

Avouons le fans détour , ces Raïfonneurs  
 qui fe croient d'une trempe plus fine & plus  
 délicate que le refte des Homes pourroient  
 bien reffembler à ce Païfan. Le dirai-je ?  
 Ils font moins éclairés encore , puisqu'un  
 home peut plus aifément concevoir les Ou-  
 vrages d'un autre Home , qu'ils ne peuvent,  
 avec toute leur capacité , pénétrer les voies  
 miftérieufes du Créateur.

Mais j'entends un Cenfeur hagard , qui  
 me reproche amèrement , que jamais com-  
 paraïfon ne *clocha* plus que la mienne. Com-  
 parer de ftupides Machines à d'ingénieux  
 Animaux ! Quoi donc , des Machines fe  
 nourriffent elles come ceux - ci ? Ont-elles  
 des foins , des rufes , de la docilité , de la  
 foupleffe ? Agiffent-elles pour fe conferver ?

Je demande auffi s'il y a plus d'inégalité  
 entre ces Machines & les Animaux , qu'il n'y  
 en a entre Dieu & les Ouvriers de ces Ma-  
 chines ; entre les Conoiffances des Homes &  
 celles de Dieu ; entre les Inftrumens gros-  
 fiers dont les Homes fe fervent , & la vo-  
 lonté éficace d'un Maître , qui *parle & tout*  
*s'exécute* ? Il n'y a rien ici de choquant , rien  
 de compliqué , rien d'abftrait. Je le répète

en d'autres termes : Si l'Homme peut quelque chose en fait de mécanisme ; Dieu en peut infiniment davantage , ce qui justifie ma comparaison.

Encore un coup , il n'y a que l'impossible , que Dieu ne peut pas faire ; or lui est-il impossible de produire un Corps semblable par exemple à celui d'un Singe ? Un Corps qui par le mécanisme seul de ses Organes , par la force & la variété de ses ressorts fasse tout ce que font les Singes. Un Artiste ( car j'en reviens toujours aux Exemples , ils font plus d'impression que les Spéculations ) un Artiste a pû faire un Canard , qui marchoit , mangeoit , digeroit , & qui termina sa Carrière , en sautant sur une Table de *Verjailles* , où en s'ouvrant , il fit lire à tous les Spectateurs un *Vive le Roi* ; & l'Automate proposé seroit impossible à Dieu ! Non ; il ne l'est point.

Ce Singe automate une fois produit aura tous ses mouvemens réglés 1°. Par la disposition intérieure de son Corps : 2°. Par l'impression des objets extérieurs. Il y aura entre cette Machine & tous les objets une certaine harmonie préétablie. Dieu en arrangera , en entremêlera les Fibres & les Nerfs , avec une correspondance si exacte , que l'ébranlement causé par les objets lui

fera faire toutes les actions nécessaires à sa conservation. Il aura le batement régulier des Artères, la palpitation du Cœur, le mouvement des Poumons, la digestion des Alimens, la circulation du Sang, celle des Esprits vitaux : Toutes ces fonctions résulteront de cette harmonie réciproque ; & voilà l'Automate subsistant, agissant, & faisant ce que font les autres Singes.

Peut être traités vous ces réflexions de simples Hypothèses. Rien de plus aisé que de les réduire en démonstration. Vous en portés la preuve au dedans de vous mêmes. 1°. Dans les actes \* absolument involontaires, & indépendans de l'Ame, tels que font tous les actes vitaux. 2°. Dans ces actions machinales, que vous faites sans avoir la volonté de les faire. 3°. Dans une infinité de mouvemens naturels, dont vous

\* On a distingué de tout tems en Philosophie trois sortes de mouvemens dans le Corps humain. 1°. Les absolument involontaires, tels que la palpitation du Cœur &c. 2°. Les absolument volontaires, come de remüer la Main pour écrire, nommés dans les Écoles *actus imperati*. 3°. Les ni tout à fait volontaires, ni tout à fait involontaires, où l'Ame agit, mais par un penchant aveugle & résultant des Loix de son Union avec le Corps.



n'êtes pas maîtres. Ce que je vais ajouter nous arrive également à tous : Qui d'entre vous, lorsqu'il veut parler, se dit à lui-même, il faut que je pousse l'air de mes Pouxmons jusques dans ma Bouche? Je dois tantôt écarter les Lèvres, tantôt fermer la bouche en rond en les aprochant, hausser, baisser, plier, tourner la langue en mille façons? Le *Bourgeois-Gentilhomme* de Molière trouvoit en cela une Science si profonde, qu'il prouvoit bien, qu'il parloit depuis 40. ans, sans y avoir pensé. Demandés à ce Danseur habile, qui apuie si à propos sur la pointe du pied, ou sur le talon; qui ne manque jamais à glisser, couper, tourner, avancer, reculer, quand il le faut, s'il apelle son Ame à son secours, pour exécuter tant de mouvemens divers? Abordés un Home, qui étoit sur le point de tomber, & qui s'est épargné une chute, en se faisant de son bras, ou de sa tête un juste équilibre, demandés lui s'il a délibéré auparavant? Ils vous avoüeront ingénüement que non, & qu'ils avoient l'esprit entièrement ocupé ailleurs. Ce sont cependant là des éfets, aussi sagement conduits, que ceux qu'on peut citer des Bêtes, & où il n'intervient aucune action de l'Ame. Ils déposent donc en faveur des Automates. Je dis plus: En fait de mécanisme, nôtre ame gate tout.

Plus elle a d'empire , plus elle se fait obéir ; plus elle agit , moins nous sommes capables d'effectuer certains mouvemens compliqués. Suspendés, diminués, afoiblifiés cet Empire , & le Fou fait sans danger , ce qu'un Homme sensé ne pourroit pas faire : Le Somnambule (vrai Automate en ce cas ) vient à bout des actions les plus étonnantes , dont il est incapable dès qu'il est éveillé.

Donc l'organisation seule suffit pour que l'Animal exécute sans la direction d'une Ame, les mouvemens les plus merveilleux. Une Ame ne pourroit que nuire à ces mouvemens. Donc Dieu peut produire un Automate.

Mais a-t-il réduit ce pouvoir à l'acte ? A-t-il réellement fait des Bêtes autant de pures Machines ? C'est ce que la simple Raison nous confirmera dans l'Essai suivant.

LAUSANE.





## LETTRE

AUX JOURNALISTES,

*Sur les Questions de Droit-Naturel ,  
proposées le Mois dernier.*

Heureux qui ne fait rien , qui ne soit légitime ;  
Sous le poids des malheurs , il n'est point abatu :  
La peine fuit le Crime ;  
Le bonheur la Vertu.

MESSIEURS.

**L**Es Questions de Droit-Naturel , proposées dans votre Journal d'Août page 196. me paroissent être d'un bon Jurisconsulte , très capable de les résoudre bien lui-même ; mais il veut sans doute exercer les Talens & les Lumières des Lecteurs & de vos Correspondans. Comme elles sont fort utiles & exposées avec clarté & précision , j'essaierai d'y répondre le mieux que je pourrai , en attendant que d'habiles Jurisconsultes le fassent avec plus de succès. Je comencerais à répondre à la première Question , que voici :

- Les

*Les Loix - Naturelles , pour être de véritables Loix , doivent avoir une sanction , c'est-à-dire , être telles , que leur inobservation soit suivie d'une peine , d'un mal ; & leur observation d'une récompense , d'un bien. Comment peut-on démontrer solidement cette sanction?*

R E P O N S E .

On ne sauroit appeler Loix - Naturelles des Usages arbitraires , des Conseils & des Avis ou de simples Bienfécances , qu'on peut enfreindre ou violer impunément , qui ont cours dans un Pais & sont inconnus dans un autre , qui ont l'apparence de la Vertu , sans en avoir la réalité , qui ne servent ni au bonheur des Hommes , ni au bien de la Société. Que feroit - ce que des Règles dont on pourroit abuser , dont l'observation n'apporteroit aucun profit & dont la violation ne feroit suivie d'aucune peine (\*)? Les Loix suposent un Législateur sage &

---

(\*) Il est certain , qu'il y a un rapport sensible entre l'observation des Loix - Naturelles & le bonheur de l'Homme. Elles sont propres à perfectionner son Ame & développer ses Talens ; elles entretiennent la santé & l'exercice de ses Facultés & de ses sens. Elles ne sont pas moins propres à maintenir l'ordre , l'union & la paix dans la Société. Anéantissés les Loix - Naturelles , tout ne sera que trouble & confusion.

& éclairé , qui ait le pouvoir ou par lui même , ou par autrui , de faire respecter ses ordres , de récompenser ceux qui obéissent & de punir les Prévaricateurs. Il n'est pas toujours obligé de dire les motifs & les raisons de ses Comandemens ; son Autorité seule suffit , pour en imposer l'obligation , & sa Puissance , pour en soutenir la majesté.

Les Loix - Naturelles sont antérieures à toute Convention , quoique rédigées par des Homes , qui les ont publiées ou éclaircies. Mais il faut que ces Loix soient claires , d'une pratique aisée ou possible , bien notifiées & à la portée de ceux qui doivent les observer. Le Législateur ne doit pas imiter celui qui fit mettre si haut le Tableau des Loix , qu'on ne pouvoit pas même les lire ; ce seroit multiplier le nombre des Transgresseurs , pour avoir le plaisir barbare de les punir. Si l'on suppose d'un côté , des Loix sages , conformes à l'état & au caractère du Peuple , qui doit les pratiquer , & d'un autre côté , des Homes libres & intelligens , qui se sont soumis volontairement aux ordres du Législateur , ou qui sont forcés de lui obéir , on verra que l'observation de ces Loix est nécessaire & indispensable , & que rien n'est plus conforme à l'Équité , que de punir  
ou

ou de récompenser, à proportion du degré de la soumission ou de la désobéissance.

Il est aisé de voir, que des Pensées dont on ignore l'effet & qu'on ne fait que soupçonner, ne méritent aucune peine. Il y auroit de l'injustice & de la barbarie à fonder les Consciences, en s'arogeant des Droits qui n'appartiennent qu'à la Divinité. Les Loix - Civiles mêmes ne les punissent point ; à plus forte raison, ne font-elles pas du ressort des Loix - Naturelles.

Mais comment peut-on démontrer solidement la Sanction des Loix ? Par leur nature & leur caractère & celui du Législateur. Lorsque son Autorité est légitime, & qu'il a le pouvoir de punir & de récompenser, que les Loix dont il fait la promulgation sont justes, conformes à l'état & à la situation du Peuple, qu'elles sont propres à contribuer à la prospérité de la Nation & au bonheur des particuliers, surtout lorsqu'ils ont fait serment de les observer & que rien ne les empêche de remplir leur engagements, la Sanction des Loix a d'autant plus de force, que les motifs, qui doivent engager à les pratiquer, sont plus puissans, & que les peines qu'on inflige aux Infraçteurs sont plus équitables & sujettes à moins d'exceptions. Quand le

Riche

Riche & le Pauvre, le Grand & le Petit font également soumis aux Loix, on ne peut se plaindre, si le Glaive est levé sur la tête du Coupable.

Enfin, ce qui donne à la Sanction des Loix humaines une force & une influence extraordinaires, c'est lorsqu'elles sont conformes à la Raison, aux Loix Divines & qu'elles sont confirmées par elles. Côme Dieu est le suprême Législateur, tout ce qui est marqué de son sceau & qui émane de son Tribunal doit être inviolable & sacré.

La seconde Question est come une Con-  
séquence & un Corrolaire de la première;  
la voici :

*Si c'est un Principe, come plusieurs le prétendent, que le caractère distinctif de toutes les Loix-Naturelles est d'être propres à procurer le bien & l'avantage des Hommes & que ce caractère renferme la raison pour laquelle Dieu veut que nous les observions, coment peut on faire voir, pour justifier ce Principe, que ce caractère se trouve dans la Loi-Naturelle, qui nous ordonne d'honorer Dieu, c'est - à - dire, d'avoir pour lui tous les sentimens qui constituent son Culte intérieur ?*

## R E P O N S E.

La Replique à cette Question sera tirée de la Réponse qu'on vient de faire à la première Question. On a établi en général ( car pour éviter la longueur, on s'abstient d'entrer dans aucun détail ) on a, dis-je, établi que l'observation des Loix-Naturelles découle de l'avantage qu'elles procurent aux Homes, soit qu'on les considère come simples Particuliers, soit qu'on les envisage come Membres d'une Société. Come Dieu est leur Créateur & qu'il est le Fondateur & le Protecteur des Sociétés, il veut sans doute que les Loix qui servent à leur conservation & à leur félicité, soient observées exactement, sur tout lorsque ces Loix sont propres & destinées à des Créatures libres & intelligentes & qu'elles procurent le bien moral & le bien physique. La Sageffe & la Bonté de l'Etre suprême, dont on a tant de preuves, (\*)

---

(\*) Il y a un beau Passage de *Cicéron* sur l'immutabilité & l'éternité des Loix-Naturelles. Je le citerai en abrégé : „ La droite Raison, dit-il, „ est certainement une véritable Loi, conforme „ à la Nature, comune à tous les Homes, immuable, éternelle. Elle porte les Homes à leur „ devoir par ses Comandemens, & les détourne „ du mal par ses Défenses : Elle n'est point autre à *Athènes* qu'à *Rome*.



concourent également à nous porter à pratiquer des Loix, qui assurent nôtre repos & nôtre prospérité sur des fondemens solides; Loix qui sont conformes à la nature des choses; à nôtre constitution & aux idées que la droite Raison nous donne de l'Être suprême. Mais come c'est Dieu qui a inspiré aux premiers Législateurs les Loix les plus sages & les plus propres à faire nôtre félicité, il est bien juste de lui en témoigner nôtre reconnoissance & de lui manifester nôtre respect & nôtre soumission, par nos Homages religieux & par tous les sentimens de crainte & d'amour, qui constituent un Culte intérieur. Il y a une relation naturelle entre le bienfait & la reconnoissance, come entre le crime & la peine (\*). Il est juste de remercier celui

X

à

(\*) Il est certain, qu'il y a un raport naturel entre la violation de la Loi & la peine. Voici ce que dit un Poëte à ce sujet.

*Du vertueux Burrhus l'Ombre pale & sanglante  
Poursuit partout Néron, le trouble & l'épouvante :  
La Brinvilliers ne put, malgré tous ses efforts,  
Des plus affreux forfaits étouffer les remords.*

Néron fit mourir Burrhus son Gouverneur. La Brinvilliers fut une célèbre Empoisonneuse.

à qui nous devons tout, qui nous a tiré du néant, qui nous donne des Facultés propres à le bénir & à le célébrer. Il est naturel & juste d'implorer la protection & le secours de l'Etre tout puissant, qui peut nous rendre parfaitement heureux; qui peut nous rendre supérieurs à tous les Evénemens, ou du moins nous donner la force de supporter les plus affreux revers. Toute la Nature célèbre sa bonté & sa grandeur. Les Créatures inanimées & insensibles semblent prendre de la voix & du sentiment, pour louer la magnificence & les dons du Créateur. L'Homme seul, auquel il a accordé une voix pour célébrer ses Bienfaits & une Intelligence pour en connoître & en discerner le prix, l'Homme seul resteroit-il muet & insensible? Ses vœux & son Adoration ne se joindroient-ils pas, en quelque sorte, à ceux du Ciel & de la Terre, pour remercier & bénir leur commun Maître, & former un Encens, qui parvint jusques à son Trône. Ses sublimes Perfections, notre foiblesse & notre dépendance sont les motifs du Culte que nous lui rendons.

La troisième Question est celle-ci: Si a<sup>n</sup> Loi-Naturelle nous défend de nous ôter la Vie, come tout le Monde en convient, comment peut on démontrer, pour justifier le même Principe, que cette Loi se rapporte à notre bien.

Ê à notre avantage , lorsque nous sommes dans un tel état de maux , de misères & d'ennuis , que la vie est pour nous un fardeau insupportable.

## R E P O N S E.

La Réponse à cette Question n'est pas difficile , mais auparavant l'Auteur me permettra de faire une réflexion ; c'est qu'on lui niera qu'il soit vrai , que tout le Monde convienne que la Loi-Naturelle nous défend de nous oter la vie , lorsqu'elle est pour nous un fardeau insupportable. On lui repliquera que Dieu est trop bon , pour nous imposer la Loi de porter un fardeau , que nous n'avons pas la force de porter. Aussi les *Epicuriens* & les *Stoïciens* ne faisoient aucune difficulté de se donner la mort , dans ces tristes circonstances. *Sénèque* , loin de combattre cette manie , paroît l'approuver & *Montagne* raporte les raisons de *Sénèque* avec une sorte de complaisance. Il regarde les maux & les douleurs insupportables comme un ordre ou une permission tacite du Créateur de s'en délivrer. On trouve dans les *Lettres Persanes* l'apologie d'une si funeste résolution. Les *Romains* ne se faisoient aucun scrupule de se tuer & leurs *Historiens* n'ont jamais blâmé cette action. Aucune Loi Romaine ne punissoit l'homicide

de foi même , lorsqu'il n'avoit pas été fait par foiblesse d'Ame , (\*) par ennui de la vie , par impuissance de souffrir la douleur , mais seulement par le désespoir de quelque crime , dit Mr. de *Montesquieu*. Il faut avouer cependant , qu'ici come ailleurs , les Loix - Civiles sont conformes aux Loix - Naturelles , de qui elles tirent leur force & leur influence. Il reste toujours quelque espérance à celui qui souffre. Il peut trouver du soulagement , lorsqu'il y pense le moins. Il lui reste du moins la consolation de doner l'exemple de patience & de résignation à la Providence & de se repentir de ses fautes. Il est plus grand , plus difficile , de souffrir le malheur , que de s'en délivrer.

Voici enfin la quatrième & dernière Question : *Les Loix naturelles ne nous imposent-elles aucune obligation à l'égard des Bêtes & sommes nous en droit de leur faire tout ce à quoi*

(\*) Les Loix de *Platon* ne punissoient le meurtre volontaire , que lorsqu'il étoit comis par foiblesse , & non pour éviter l'ignominie , qui paroïssoit le pire des maux. Mais on peut éviter l'ignominie par un repentir sincère & une meilleure conduite. On a calculé que les maux de la vie surpassoient les biens , mais ces maux mêmes sont une bonne leçon pour le Sage.

quoi notre humeur & notre caprice peut nous porter ? Et s'il y a une Loi - Naturelle , qui nous impose quelque obligation à l'égard des Bêtes , coment peut on faire voir , qu'elle a le caractère distinctif des Loix - Naturelles , c'est à - dire , qu'elle se raporte à notre bien & à notre avantage ?

## R E P O N S E.

Je ferai fort court , sur cette Question , parce qu'on a déjà doné une bone Pièce sur ce sujet dans le Journal Helvétique. Je me bornerai à dire , que les Bêtes étant des Créatures de Dieu , conformes à nous en plusieurs choses , qui peuvent nous être agréables ou utiles , les Loix Naturelles nous défendent de leur faire du mal sans nécessité. Il n'est pas juste , qu'elles soient les jouets de notre caprice & les victimes de notre cruauté , à moins qu'elles ne nous causent un dommage sensible , ou qu'elles ne menacent de nous dévorer. Celles mêmes qui nous sont le moins nuisibles peuvent le devenir en se multipliant trop. Dans ce cas , le soin de notre propre conservation nous permet de nous défendre ou de combattre un Enemi , qui peut nous ôter la vie. Hors de là , les Loix - Naturelles nous ordonnent de ne leur faire aucun mal ; la reconnaissance & notre plaisir sont d'accord avec elles ,

elles, & nous empêchent de leur nuire. La plupart des Animaux servent à nos commodités ou à nos agrémens. Les Chevaux dociles au frein & à la voix de l'Homme, le soulagent en le transportant d'un lieu à un autre : Les Brébis lui offrent leur lait & leur laine : Les Bœufs labourent les Champs : Les Oiseaux le réjouissent par leurs Chants harmonieux. Il y auroit de la dureté & de l'ingratitude à faire du mal à des Etres, qui nous font du bien (\*) La Loi qui nous impose quelque obligation à leur égard a le caractère distinctif des Loix Naturelles, puisqu'en nous ordonnant de veiller à leur conservation & de pourvoir à leurs besoins, nous pourvoions aux nôtres & nous travaillons véritablement à notre bien & à notre avantage:

On a dit, que les Animaux sont conformes à l'Homme à quelques égards : Outre le

---

(\*) *Les Bêtes ne sont pas si bêtes que l'on pense.* La plupart des Animaux témoignent même quelque attachement pour l'Homme & quelque reconnaissance pour les soins qu'il en prend. Leurs sentimens se manifestent par leurs caresses & quelque fois par des services réels. On ne peut donc les considérer come de simples Machines & lors même qu'ils ne seroient que des Machines ; nous ne serions pas en droit d'en disposer.

e rapport qu'il y a entre plusieurs parties de leurs Corps , il y en a entre leurs Inclinations & leurs Passions. Mr. de Fontenelle écrivoit à une Dame , en lui parlant du Roman de *Descartes* , qui s'étoit imaginé que les Bêtes n'étoient que des Machines , mues par certains ressorts : „ Mettés deux Montres ensemble , il n'en naîtra jamais une troisième ; mais mettés un Serin mâle avec la Femelle , vous verés bientôt multiplier le nombre de vos Serins „. On ne peut nier que les Animaux ne ressemblent à l'Home ,

*Tendres, jaloux, legers, ainsi que nous le sommes,  
Ils ont, ainsi que nous, & leurs biens & leurs  
maux :*

*Si quelques uns d'entr'eux ont les vices des Hommes,*

*Quelques uns d'entre nous ont ceux des Animaux.*

Un Auteur célèbre a écrit, que l'Home qui réfléchit & raisonne est un Animal dépravé: Heureusement il y en a peu , d'Hommes qui réfléchissent & qui raisonnent. Par contre il y en a beaucoup, qui se laissent guider à un Instinct machinal, donc ils sont des Homes par excellence.



## A U T R E

REPONSE *aux Questions de Droit Naturel.*

REPONSE A LA Ière QUESTION.

**N**OUS ne conoifsons les Loix - Naturelles , que par les feules Lumières de la Raison ; nous ne pouvons auffi conoitre leur Sanction , que par les mêmes Lumières. Or la Raison nous dit , que les Loix naturelles concourant toutes au bonheur de l'Home , ce bonheur est la recompense de leur observation , come le malheur est la fuite , ou la peine de leur violation. Voilà donc la Sanction des Loix-Naturelles démontrée, autant que la chose est fufceptible de démonstration.

On ne difputera pas le Principe , que l'obfervation exacte desLoix Naturelles rendroit les Homes heureux ; mais on niera que leur violation les rende toujours malheureux.

La Solution de cette difficulté dépend de l'idée qu'on a d'un état malheurcux , en oposition à un état heureux : Ceux qui ne feront confister le bonheur que dans la poffeffion des Richesses , trouveront que le Riche est heureux , quelle que foit la Source de



ses Richesses. Un Homme vertueux ne pensera pas de même : L'amour de la Vertu & de l'Ordre donne à la Sanction des Loix-Naturelles toute sa force ; peuvent-elles la perdre, parce qu'un Scélerat n'en tiendra aucun compte ? Mais fait-il plus de cas des Sanctions des Loix humaines, lorsqu'il peut les violer dans un Secret impénétrable ?

Un Voleur, dira-t-on, s'expose à subir une peine, s'il est découvert ; & le Violateur des Loix-Naturelles, a-t-il quelque certitude que leur Législateur ne le punira pas, dans le tems qu'il trouvera à propos. La Volonté de Dieu ne fauroit être inéficace. Si donc elle s'exerce vis-à-vis d'Agens libres, en leur imposant des Loix, il en attend d'eux l'exécution. Si abusant de leur liberté, ils ne répondent pas à ses vûes, ils doivent s'attendre à quelque punition. Sans cela la volonté de Dieu seroit sans efficacité.

#### REPONSE A LA 2de. QUESTION.

On demande *Comment le Précepte d'honorer Dieu concourt au bien & à l'avantage des Hommes ?*

Dès qu'on convient, que l'observation des Loix-Naturelles procure le bien & l'avantage des Hommes, on doit aussi convenir, que

qu' que tout ce qui contribue à rendre cette observation plus exacte, procure le même bien. La Crainte du Législateur ne peut que produire cet effet. Le Précepte de craindre Dieu, prescrit par les Loix naturelles, a donc le Caractère de contribuer au bien & à l'avantage des Hommes.

Mais, dira-t-on, ce ne sera là qu'une Crainte servile, qui ne répond pas à l'idée d'honorer Dieu. Cette crainte suppose toujours qu'on conoit Dieu; & je demande à mon tour, s'il est possible de conoitre véritablement Dieu, sans l'aimer, sans le respecter? Honorer Dieu est donc un sentiment naturel, qui contribue au bonheur de l'Homme, qui trouve un plaisir réel à aimer ce qui mérite de l'être.

#### REPONSE A LA 3me. QUESTION.

*On demande comment la Défense du Suicide, prescrite par la Loi Naturelle, a le Caractère de contribuer au bien & à l'avantage des Hommes, lorsque la Vie est pour eux un fardeau insupportable.*

Si les Loix Naturelles n'avoient pour objet que le bonheur des Hommes, considérés comme individus, indépendans & séparés les  
 uns

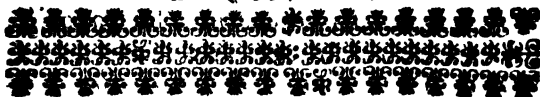
uns des autres, l'apologie de la Loi qui défend le Suicide ne dépendroit pas du bien & de l'avantage des Homes; mais les Loix Naturelles considérant l'Home dans toutes ses différentes relations avec Dieu, avec les autres Homes, avec la Société dont il est Membre, & à tant d'autres égards, relations qui toutes contribuent au bien & à l'avantage des Homes, il ne doit pas dépendre de l'Home de rompre ces relations, quand il lui plait. La défense du suicide a donc pour objet le bien & l'avantage des Homes.

#### REPONSE A LA 4me. QUESTION.

Les Bêtes sont une partie du tout dans lequel les Homes sont placés. L'usage de ce tout doit contribuer au bien & à l'avantage des Homes : La conservation de ce tout dépend du bon usage que les Homes en font; ses parties ont des relations qui les rendent dépendantes les unes des autres: Les Loix Naturelles ne permettent donc pas aux Homes de faire aux Bêtes tout ce que leur humeur ou leur caprice pourroit leur inspirer; mais seulement d'en faire un bon usage & de s'en servir à la conservation du tout, dont elles font partie. Il résultera de ce Principe, non seulement l'obligation de nourrir & élever les

les Bêtes, qui servent à nos usages; mais encore de ne détruire que celles qui peuvent servir à nôtre nourriture, ou celles dont le trop grand nombre seroit préjudiciable aux autres parties du tout & on ne sauroit convenir, que cette obligation n'ait le Caractère de se raporter à nôtre bien & à nôtre avantage.





## M E M O I R E S

D E S E T Y.

## XXXVI. L E T T R E.

SOUCTY SIDRY à *Mis SE'TY LOOLY.**Oxford le 10. Fevrier.*

**J**E n'ai que de mauvaises nouvelles à vous annoncer, ma chère *Séty*! *Mistris Blaire* s'afoiblit toujours d'avantage; rien ne paroît plus la conserver dans ce monde, que son courage, qui la soutient encore au dessus du déluge de maux, qui fond depuis quelque tems sur sa malheureuse tête. *Dumont*, l'ingrat *Dumont*, ne s'est pas contenté de percer le Cœur de sa vertueuse Mère, par ses emportemens à votre égard; il a achevé de le lui déchirer, en la laissant exposée à toutes les insultes des Créanciers: Ils n'eurent pas plutôt appris la fuite de *Dumont*, qu'ils voulurent être satisfaits. Jugés de l'étonnement de *Mistris Blaire*, qui se croioit bien dans ses affaires, quand elle vit, que la meilleure partie de ses Papiers & presque tout son Argent comptant lui étoient enle-

vés ! Elle chercha cependant à les tranquilliser, en partageant avec eux le peu qui lui restoit ; mais ces cruels furent inexorables , & malgré tout ce qu'on pût leur représenter, ils se saisirent de toutes les Marchandises & ces barbares se préparoient déjà à la conduire en Prison , sans la moindre pitié du triste état de sa Santé ; lorsque indignée de tant de barbaries & de voir traiter ainsi la Bienfaitrice de *Séty* , je me hatai de lui trouver une Caution & de la transporter chez nous. Depuis ce moment , elle peut regarder notre Maison comme la sienne & disposer absolument de tout ce qui y est. Je ne la quite point ; je n'épargne aucun soin pour la soulager, trop heureuse, si je pouvois en y réussissant, m'aquiter envers elle des bienfaits que j'en ai reçûs, dans la personne de mon Amie.

Grand Dieu, quelle situation ! Quelles épreuves ! Mais *Mistris* les soutient avec constance, & n'en paroît que plus respectable : Elle parle souvent de vous ; vous lui tenés lieu de tout ; elle desire ardemment d'expirer dans les bras de sa très chère Enfant, c'est ainsi qu'elle vous appelle toujours. Venés donc, chère *Sety* ! Venés oublier dans le sein d'une Amie & d'une véritable Mère, l'absence de *Betford*. *Miladi* ne vous

vous empêchera pas sans doute de suivre votre devoir. Je joins mes prières à celles de Mistris. Ma santé & mon Cœur ont également besoin de votre présence. Oui, je conçois combien il doit vous être dure d'être la cause de tant de malheurs, quoique ce soit innocemment; cependant je le répète, vous n'avez rien à vous reprocher, après ce que vous vouliez faire pour *Dumont*; c'est à la violence de son Amour, qu'il faut seul les imputer. On doit craindre, j'en conviens, pour le salut d'un Homme, qui expire en commettant un Crime; mais sans vouloir examiner la conduite de la Providence, confiez vous dans sa miséricorde. *Dumont* étoit naturellement vertueux, plein de probité; un temperament trop violent l'a éloigné du but & par de funestes circonstances, a converti en vices ces heureuses dispositions. Ce que vous dites pour le justifier dans votre Lettre à Mistris est très vrai, il vous regardoit come son bien. Les Hommes sont si foibles par leur nature & si sujets à l'erreur, on peut si rarement conclure de leurs Actions à leurs Principes, qu'il n'appartient qu'à un Dieu de les juger. *Dumont* se feroit sans doute repentir, s'il en avoit eû le tems. Il est entre les mains d'un Etre, à qui rien n'est caché, & à qui les bornes de ses Ouvrages sont conües. Sa Justice égale,

Il est vrai, sa bonté; mais toutes ses Perfections tendent au même but; c'est sa Bonté, qui lui fait exercer sa Justice: Le juste ne punit que pour corriger & pour le bien commun de la Société. *Dumont* ne prévoioit pas les suites de son Action; son dessein étoit sans doute de sortir du Roïaume avec son Epouse & sa Mère. Qui sait, s'il est véritablement mort? On n'en a point trouvé d'indices assurés; la Justice a même fait d'inutiles perquisitions pour trouver son Corps. Peut être une fois tout se réparera-t-il. Soutenés vous toujours du moins par espérance. Si la force d'Esprit suppose de la sensibilité, la sensibilité n'est qu'une foiblesse, si elle n'est dirigée à son tour par la force d'Esprit. Prenés garde, ma chère *Séty*, d'afoiblir votre Raison en vous livrant trop à vos chagrins & de tomber peu à peu dans une stupide indifférence. Nos Facultés sont liées de façon, que la perte de l'une peut facilement entraîner celle de l'autre. Se vaincre soi même est de toutes les Vertus la plus nécessaire. Dans un Monde composé de douleurs & de voluptés, la force d'Esprit nourrit & entretient la sensibilité; elle diminue nos peines & nous met en état de jouir des plaisirs semés sous nos pas & que nous foulons en aveugles, quoi qu'en disent les Misantropes. Les Adversités sont d'un grand usage,



quand on fait s'en servir : ° Ce font ces Montagnes de l'Esprit , qui , pénibles à monter , nous ofrent au bout , de nouveaux points de vüe & par conféquent de nouveaux plaifirs. Une Vie dénüée absolument de Viciffitudes devient auffi à charge à l'Esprit que l'est à la vüe l'uniformité d'un Pais trop uni.

Vous ne fauriés imaginer , quelle joie vötre Lettre a répandüe dans l'Amé de Miftris *Blaire* : Elle me la fait relire à chaque instant & chaque fois elle rend graces au Ciel de la bonté de vötre Cœur , de la délicateffe de vos Sentimens , de la juftesse de vötre Esprit , qui vous éloigne de l'orgueil & qui vous rend humble fur vos mérites. Elle ne peut point vous pardonner cependant de ce que vous avés crü qu'elle fut affez injufte , pour vous croire coupable : C'est un éfet , dit-elle , de la bonté infinie du Ciel de ce qu'il a bien voulu fe fervir d'elle , pour être le Canal de fes bienfaits à vötre égard : C'est une grace qui la pénétrera de reconoiffance , tant qu'elle éxiftera. Vötre tendresse la récompense au centuple du peu qu'elle a fait pour vous.

Mais adieu , très chère *Séty* ! Le plaifir que j'ai de m'entretenir avec vous me fait oublier que mon devoir m'appelle auprès de Miftris *Blaire*. Je quite la Plume dans l'es-

pérance, plus douce pour moi que toutes les autres réalités, de répondre dans peu de bouche aux autres articles de vôtre Lettre. Le désordre de celle-ci se ressentira sans doute de celui de mon Esprit. Encore une fois, ne tardés pas de vous rendre à *Oxford* ; le tems presse, un jour plus tard, peut-être *Mistris Blaire* n'existeroit-elle déjà plus dans ce Monde.

## XXXVII. L E T T R E ' ]

SETY LOOLY à *Mis* SOUCTY SIDRY !

*Londres le 15. Février.*

**L'**Esprit gâté par nos Auteurs, qui jugeant peut être du Cœur humain par leur, déclament contre l'Home, qui selon eux n'est qu'un Monstre incapable de tout sentiment, je m'étois figurée l'Amitié come un Etre de raison, dont à peine un Siècle fournit quelque ombre d'étincelle. Ma Chère *Soucty* me parut un Phoenix, que la Nature avoit formé dans un de ces momens où elle se surpasse ; mais la Providence a daigné, pour soulager mes maux & me tirer d'une erreur, qui lui fait injustice, me faire conoitre qu'il est encore bien des Homes vertueux & que c'est plutôt par leur malignité naturelle, que nos Philosophes

on?

ont jugé l'Humanité, que par la conviction de l'exemple.

J'ai trouvé dans *Betford* toutes les vertus de *Soucty* & si *Fany* n'a pas sa solidité, la franchise de son caractère & la délicatesse de son Cœur font excuser en elle une légèreté, que l'âge corrigera ; mais ils ne sont point les seuls qui prennent part aux malheurs de votre infortunée Amie : Cette *Lady Harlington*, dont je crois vous avoir parlé, joint à la solidité de *Soucty*, l'adorable vivacité de *Fany* : Que ne lui dois-je pas ! C'est elle qui va me procurer le plaisir de revoir ma chère *Mis Sidry* & de consoler la malheureuse *Miltris Blaire*. Je ne puis avec assez de circonstances vous décrire tout ce que je dois à cette charmante Feme ; je veux que votre reconnoissance prévienne nôtre arrivée & qu'elle trouve en vous un Cœur tout à elle, puisqu'elle vous rend vôtre *Séty*.

Quoique l'état de *Miltris Blaire* & la mort de *Dumont* troublent souvent mon contentement, la satisfaction d'être aimée du plus vertueux des Homes, l'espoir d'être à lui, les caresses de *Fany*, les plaisirs, que son Amant & le mien me procurent, ont fait succéder à ma Mélancolie la Gaïeté la plus vive ; tous mes Amis en paroïssent enchantés, & il me semble que je n'avois rien

Je desirer que vôtre arrivée & le retour de *Betford*. Lorsque je reçû vôtre Lettre, nous venions d'un Bal; *Fany*, qui n'avoit pas envie de dormir, vint dans ma Chambre se plaindre des façons de *Staford*, qui, quoique Amant, faisoit l'Epoux, jouoit la jalousie, vouloit qu'elle ne parla qu'à lui, qu'elle suivit ses fantaisies & l'accabloit souvent des plus durs reproches. Est-il possible, lui disois je, que vous souffriés de tels procédés à un Home, dont le sort dépend de vous? Punissés l'en, en le congédiant: Quelle différence de lui à *Glaston*! Se peut il? ...

Epargnés moi, reprit ma Chère Sœur, en me mettant la main devant la bouche, des conseils superflus; j'aime *Staford*, malgré ses défauts, & en le congédiant, je ferois le malheur de ma Vie. Représentés vous qu'on vous dise de bannir *Betford*.

*Betford*? Quelle comparaison!

Hé bien oui; le goût égalise tout. *Betford* a plus de Vertus, mais *Staford* a des agréments, auxquels l'on ne peut résister & dussis-je être avec lui la plus malheureuse des Femmes, je préférerois ce sort au plus heureux avec *Glaston*.

Je plaignois *Fany* d'une pareille idée, lorsqu'on m'apporta vôtre Lettre. Je l'ouvris avec l'empressement de l'amitié & l'inou-

noudai

non-dai bientôt de mes larmes. *Fany* é-fraîée, tacha de me consoler. Non, lui dis-je, vos éforts sont inutiles, si je ne puis aller à *Oxford*. Ma Sœur me promet de faire ses éforts auprès de *Ladi* & en éfet, aussi-tôt qu'elle fut levée, nous volâmes dans sa Chambre. *Fany* se jetta à son cou & moi à ses pieds, où nous la conjurâmes de nous servir d'Avocat près du Lord. *Milady* me releva avec bonté, mais me dit avec une fermeté désespérante, que je ne pouvois aller à *Oxford*; que tout s'y oposoit, que ce seroit une démarche qui seroit conoitre ma naissance & auroit un air d'avanture, qui ne convenoit point au rang que j'alois tenir. En vain nous employâmes les pleurs & les larmes, elle fut ferme & dit à *Fany*, que si elle m'aimoit réellement, elle ne m'aideroit pas à la presfer de me permettre une telle extravagance. Je me retirai désespérée. C'en est donc fait, m'écriai-je, lors que je fus dans ma Chambre, je ne vous verrai plus, chère *Mistris*, chère & véritable Mère! Vous mourés sans voir accomplir vos desirs! vous mourés! *Séty* en est la cause & ne peut vous secourir! Sort-cruel! Ne suis-je donc née que pour éprouver tous les malheurs acablans, pour les Cœurs sensibles? Et *Mis Soucety*! Chère Amie, je ne pourrai

vous voir ! Vous êtes malade ! Non , il n'y a que la mort capable de me tirer de cette vallée de misère , ou quelque ombre de bonheur ne semble se présenter , que pour mieux me faire sentir l'infortune.

Mes sanglots m'arrêterent. *Fany* en pleurs augmentoit ma douleur & nous en étions toutes les deux acablées , lorsque *Lady Harlington* arriva. Etonnée de nous voir dans cet état , elle nous en demanda la cause avec l'empressement de l'amitié ; mais à peine en fut elle instruite , qu'elle nous quitta & revenant une demi heure après de cet air riant , que le plaisir d'autrui done , ne pleurés plus , chère *Mis* , me dit elle , en m'embrassant ; vous irés à *Oxford* & je veux avoir le plaisir de vous y acompagner. Mon Epoux a une Sœur mariée à *Oxford* , chez qui nous comptions d'aller le mois prochain ; mais puisque le tems presse , nous partirons dans 3. jours. Je compte pour peu les plaisirs de *Londres* , lorsqu'il s'agit de me procurer la Compagnie de *Mis Looly* & la satisfaction d'obliger l'aimable *Fany*. Milord a bien voulu vous confier à moi , à condition que je vous ramène dans un Mois. Je ne veux de remerciement que celui d'être en quatrième dans votre amitié : Me l'accordés vous ? Nous étions si étonnées que je ne pû qu'em-

brasser

brasser Lady, qui partit pour aller donner ses ordres : Elle étoit sûre du Consentement d'un Epoux, qui l'adoroit. Je vous verrai donc *Soucy* ! Dans peu de jours, je pourrai dans vos bras vous assurer de mon amitié ! Prévenés Misfris : Que ne suis je en état de porter avec moi les secours que l'indignité de *Dumont* lui rendroit nécessaire ! mais je n'ai pour elle que mes larmes, & mes prières à ma chère *Soucy*, de ne pas abandonner une Femme, à qui elle doit le Cœur de sa

SETY LOOLY.

XXXVIII. LETTRE

SETY à *Mis Fany W. Oxford* le 24. Février.

**M**A chère *Fany* avoit elle besoin de me solliciter de lui donner de mes nouvelles ? Sûre de mon amitié, ne savoit elle pas, que je fais un de mes plus grands plaisirs de m'entretenir avec elle ? Ce même sentiment vous assure de toute ma confiance : Vous avés vû l'inutilité des efforts que j'ai faits pour vous empêcher de lire dans un Cœur, qui vous étoit trop dévoué, pour que vous n'en conussies pas les plus secrets replis ; ce qu'il m'en a couté pour dissimuler avec vous, m'a puni du misté-

re que la honte de ma foiblesse, plus que la défiance, m'a fait comettre; mais désormais je saurai, par ma confiance entière, réparer une faute, que la comiseration vous engagera à me pardonner.

Il falloit, charmante Mis, une Bienfaitrice mourante, une Amie malade, pour me faire supporter mon départ; malgré cela mon Cœur a partagé vos pleurs; les caresses du Lord & de son Epouse m'ont fait verser des larmes, que l'aimable Lady *Harlingthon* & son Epoux se sont éforcés d'essuyer. Il falloit une intime Amie de *Fany* pour y réussir; il me sembloit vous revoir en elle; c'étoient ces caresses insinuantes, ces consolations séduisantes, qui par leur charmes suspendoient & faisoient oublier les chagrins, c'étoit cette conversation, soutenue d'une gayeté modérée; c'étoit enfin une partie des qualités de ma chère Sœur. Nous ne parlâmes presque que de vous. Miladi fit vos éloges en femme qui conoit par elle même le prix des vertus. Que j'y trouvai de charmes? Oui, l'Amitié seroit le plus grand des biens, n'est-elle que le plaisir que nous donne la volupté délicate d'entendre louer ses Amis.

Vous conoissés le Lord *Harlingthon*. Son Esprit est cultivé, & quoique il n'en ait pas autant que son Epouse, sa conversation



tion est très amusante. L'union qui règne entre eux rend leur Commerce encore plus agréable. Il semble ne respirer que pour plaire à sa chère *Henriette*, qui paie de mille complaisances la tendresse d'un tel Epoux. Quelle félicité, qu'une pareille union! Et devoit on se mettre sous les Chaines de l'Hymen, lors qu'on ne peut en espérer une semblable? Point d'état plus fortuné, que celui de deux Cœurs, qui osent sans se contraindre se dire & se prouver qu'ils s'aiment; mais quel doit être le supplice de deux Persones unies sans amour, liées par convenance & enchainées par les mains de *Plutus*? Mis W. pense trop délicatement, pour s'affervir à un pareil esclavage & je ne lui souhaite rien, si ce n'est que son Cœur ne la séduise pas plus, que ne fera l'Argent.

Dans une telle Compagnie, vous jugés, chère *Fany*, du bonheur qui nous a accompagné dans notre Voïage: Quels mouvemens s'élevèrent chez moi en arrivant à *Oxford*. La manière dont j'en étois sortie & tous les Evénemens arrivés depuis, se présentèrent à ma mémoire. Je n'étois regardée alors que come la Fille de *Mistris Bonny*, une petite Paisanne, qui par les seules bontés de *Mistris Blaire* étoit parvenue au rang des Filles de Boutique. Aprésent

sent me voilà, Mis *Looly*, Nièce du Lord *W. Parente* & Amie de l'adorable *Fany*, titre, qui me flatte plus que tous ces faux honneurs. L'éclat qui m'environne n'est qu'une illusion trompeuse; la bonté seule de vos illustres Parens & votre Amitié sont des réalités; & quelles réalités! Pourrai-je jamais assez en remercier la Providence?

*Lady Harlington*, qui lisoit dans mes yeux l'impatience que j'avois d'aller chez Mis *Sidry*, descendit chez sa Belle Sœur & son Epoux me conduisit sur le Champ chez *Soucty*. L'idée de revoir cette chère Amie me donoit une émotion, qui m'ôtoit la force de me soutenir. *Soucty*, qui m'atendoit, vola dans mes bras. Pourrois-je décrire cette Scène? Nôtre joie étoit si grande, qu'elle nous ôta le pouvoir de la sentir; nous restames embrassées, & Mad. *Sidry* eût de la peine à nous séparer, pour me combler de caresses. Ce ne fut qu'après cette vive émotion, que je goutai un vrai plaisir. Nous passames une heure à nous faire mille rapides questions, qui étoient interrompues par les témoignages mutuels du plaisir que nous sentons d'être rejoints. Ces premiers momens, donés à nôtre Amitié, je priai Mis *Sidry* de me conduire dans l'Appartement de *Mistris Blaire*, que je suposois être encore chez elle. Non, reprit cette chère

riſſime Amie, vôtres ancienne Bienfaitrice eſt de retour dans ſa Maifon : Un Inconnu arriva, le lendemain que je vous écrivis, qui racheta tous les éfets de *Mis Blaire* & ſatisfit ſes Créanciers. Miſtris voulut d'abord retourner chez elle, où les plus habiles Médecins lui donent tous leurs ſoins, engagés par les Promeffes que leur a fait l'Inconnu, en cas qu'ils puiſſent la guérir. Qui peut être cet Inconnu, repris-je avec une ſorte d'impatience ; ſerois-ce peut être *Dumont* échapé au Fer du Lord *Staford* ? Je ne pû prononcer ces dernières paroles, ſans un frémiffement, qu'en vain je condamnois. Non ! me dit l'aimable *Soucty*, ce n'eſt point ni de *Dumont*, ni de ſa part, que viennent les ſecours de *Miſtris Blaire*. Son fils eſt mort, à ce que tout le monde aſſure. Ce genereux mortel prend tant de ſoin de déguifer ſon nom, que les perquiſitions, que nous avons faites ſont inutiles. Mais l'avés vous vû, repris-je, avec une vivacité involontaire, Oui dit *Soucty*, il quite peu le chevet de nôtre malade, & je l'y ai rencontré ſouvent. J'ignore ſon Nom, mais ajouta-t-elle, avec un ſentiment d'affecton, c'eſt ou un Dieu ou le plus excellent des Homes. De grace, diſ-je avec vivacité, allons chez ma bone Miſtris, nous l'y trouverons ; peut-être le conoitrai-je.

*Souëty*, toujours complaisante, servit mon empressement. Nous fumes à l'instant chez *Mistris Blaire*. Je montai avec une émotion inconnue, que j'attribuai uniquement à la joie de revoir ma première Bienfaitrice, mêlée à la douleur de la savoir dans un état, dont j'étois la seule & l'innocente cause.

En vain *Souëty* me disoit-elle, que *Mistris* n'étoit point prévenue de mon retour, aiant été trop mal, depuis l'arrivée de ma Lettre, pour lui apprendre une nouvelle dont l'effet auroit pû lui être funeste; mon empressement étouffoit tout sentiment de prudence, & nous entrions dans dans l'Anti-Chambre de *Mistris Blaire*, lors qu'un Home envelopé d'une espèce de Capote sortit de son Cabinet, & s'approchant de *Mis Sidry*:  
 „ *Mistris* repose, lui dit-il, d'un sommeil  
 „ plus tranquille qu'elle n'a eû depuis long-  
 „ tems. Oserois-je vous prier *Mis*, de ne  
 „ pas le troubler. Attendons ici son ré-  
 „ veil. Les premiers mots de l'Inconnu allèrent au fonds d'un Cœur, qui ne connoissoit que trop ces accens. Mes yeux voulurent s'assurer, s'ils ne se trompoient point: Que ceux d'une Amante sont perçans! C'est lui, m'écriai-je! Ah! je l'ai bien pensé! *Berford!*

A ces paroles, mon Inconnu jetta les yeux

far moi , & quoique je fusse couverte d'une Coëse , qui me cachoit le Visage , il démêla vôtres *Séty* , & je vis l'admirable Lord *Betford* à mes pieds, me serant les mains avec un air mêlé de joie & de cette confusion modeste , que l'embarras d'être découverte donne à la véritable Vertu.

Mis *Sidry* n'eût pas besoin d'autre explication , pour deviner l'Enigme. Mon trouble, mes regards, les transports de *Betford* lui aprirent quel étoit ce Mortel qu'elle avoit admiré. C'est donc vous, dis-je enfin , un peu revenue de ma première émotion , c'est vous qui venez par vos soins pour *Miltris Blaire* achever d'aquerir mon admiration. Ne vous aimois-je pas assez? Cruel Lord , faloit-il augmenter vos Vertus, pour me rendre incapable de les recompenser?

Ah ! reprit mon Amant , quelle Action un pareil Discours ne recompenseroit-il pas? Et quel Mortel ne se trouveroit pas trop heureux de tout sacrifier pour mériter l'estime de *Sety* ? Mais se peut-il qu'en éfet vous m'aimiés ? Qu'enfin vous consentiés à faire mon bonheur ?

Oui ! *Betford* , le mien y est ataché ; cet aveu seroit trop tendre vis à vis de tout autre Home , mais après ce dernier trait de votre Caractère , je croirois ne jamais pouvoir  
assez

assez faire pour vous ; m'en blâmerés vous, aimable *Soucy* ?

Non , dit cette chère Amie , en mettant nos mains l'une dans l'autre , vous êtes faits l'un pour l'autre ; aimés vous toujours, jamais vôtre tendresse ne saura égaler celle que vous mérités.

Une heure se passa rapidement dans des discours , qui entre Amans sont si intéressans & qui paroissent si insipides à ceux , qui ne savent ce que c'est qu'aimer. *Betsford* m'aprit que c'étoit de *Staford* qu'il avoit sù les malheurs de *Mistris Blaire* , & que c'étoit là cet Ami mourant , qui l'avoit empêché de voler à *Londres*. Vous m'aviés , adorable *Soucy* , dit-il , défendu vôtre présence & quelque sévère que fut cet ordre , ma Raison s'étoit résolue de le suivre. Me le pardonnerés vous , j'avois crû démêler chez vous quelque retour à mes sentimens ; vôtre éfort ne m'en paroissoit que plus beau ; j'aurois crû avoir plus de cruauté de fortifier vôtre penchant pour moi , que vous n'en aviés à me bannir ; mon dessein étoit de ne plus revenir à *Londres* , que je ne scüssé que vous m'aviés oublié.

Et vous l'auriés fait , repris-je d'un air tendre ? Quoi la conoissance de mes sentimens n'auroit donc servi qu'à éteindre les vôtres ?

Eteindre, reprit *Betford* avec vivacité ! Que vous êtes injuste ! Vous aurois-je fui, si vous m'aviés été moins chère ; je voulois assurer vôtre Vertu & vôtre Bonheur, mots chez moi synonymes, au dépend du mien ; mais aussi-tôt que j'appris la mort de *Dumont*, toutes mes espérances se rallumèrent. Vous étiez libre ; je pouvois espérer, que je ne trouverois plus d'obstacle ; je plains l'infortuné fort d'un Homme séduit par les passions, jusqu'à périr dans une action infame, & voulant en profiter, je crû qu'il y avoit de la justice de faire ce que je pourrois pour réparer chez *Mistris Blaire* des malheurs, qui feront le bonheur de ma Vie. Il faloit le desir de mériter *Séty* pour m'engager à éloigner le moment de lui dire sans remords & sans crainte, que je l'adorois.

Quel Amant ! Ah ! ma *Fani* ! si jadis j'ai pû rougir des sentimens qu'il m'inspiroit, un tel préjugé me done bien plus de confusion, que je n'en eû, lors que malgré moi vous découvrites mes sentimens. Oui ! je serois un monstre, si je n'aimois pas *Betford*, & quelque soit la vivacité de ma tendresse, je méprise mon Cœur de n'être pas capable d'en avoir d'avantage.

*Soudy* vint nous interrompre. *Mistris* s'étoit réveillée ; elle l'avoit prévenue sur

mon arrivée & n'avoit pû cacher à ses prières le Nom de son Bienfaiteur. Cette bonne Femme fouhaitoit extrêmement de nous voir : Le spectacle de cette chère Mistris, pâle, défaite, mourante, fit succéder la tristesse au plaisir, dont mon Cœur étoit agité. Je m'approchai de son lit & me jetant à ses genoux, *Voilà*, lui dis-je, en versant un torrent de larmes, *voilà cette Séty, malheureuse cause de tous vos malheurs. Les lui pardonés vous ? L'aimés vous encore ?*

Relevés vous de grace, dit d'une voix expirante Mis *Blair* : Relevés vous ma chère Enfant. Elle me tendit les bras ; je me relève, je m'y jette, je l'arrose de mes pleurs, sans avoir la force de parler. Je la tiens donc encore, reprit enfin Mistris, en me serrant dans ses bras mourans ; c'est ma chère *Séty*, que j'embrasse & qui prend pitié de mes peines. Hélas ! au lieu d'abhorrer la Mère d'un Monstre, qui a voulu lui percer le sein, elle la console & vient fermer ses yeux. Admirable *Séty* ! Que mon Fils étoit peu fait pour vous, le malheureux, mais lui pardonés vous. Aimés vous encore sa malheureuse Mère ?

Si je lui pardone, si je vous aime ? Ah ! ma bonne, repris-je en l'embrassant, vivés, & toute sa vie *Séty* vous le prouvera :

Non,



Non, ma Fille ! Je sens la Mort s'approcher, mais je meurs contente; le Ciel m'a exaucé, il m'a fait revoir encore ma *Séty*; je mourrai entre ses bras, & pour comble de grace, il m'a fait conoitre mon Bienfaiteur & le moïen de le recompenser. Vous voïés, chère Mis, ce que je dois à ce Seigneur. Je fais qu'il vous adore, il est digne de vous; si une Mère mourante a quelque pouvoir sur vôtre Esprit foïés à lui; & vous Milord, reprenés vos Bienfaits, ou acordés moi le plus grend de tout, c'est de rendre heureuse cette admirable Enfant.

Oui, je vous le jure reprit *Beuford* avec vivacité, mais vivés pour voir nôtre bonheur. Mistris prit la main du Lord, la mit dans la mienne & levant les yeux en haut; *Unis les, O Ciel!* dit-elle d'une voix presque éteinte, *si tu veux recompenser la Vertu!*

Nous étions tous en larmes; l'émotion que lui avoit causé nôtre présence lui causa une foiblesse, qui nous obligea de nous retirer. Je passai la soirée chez Mad. *Sidry*, qui absolument veut me loger. Lady *Harlingthon* est venue en vain me chercher avec sa Sœur; elle a été forcée de céder à *Soucty*, sous la promesse de lui doner tous

les instans que nous déroberons à *Mistris Blaire*.

Que d'événemens, dans une Journée ! Mais de tous, un des momens où j'ai eu la joie la plus douce, c'est celui où j'assure l'aimable *Fani*, que rien ne peut changer les sentimens avec lesquels je suis toute à vous.

SE'TY LOOLY.



## NOUVELLES ACADEMIQUES

L'Académie des Sciences, Belles - Lettres & Arts de BESANÇON tint sa Séance publique le 24. du Mois dernier, veille de la Fête de ST. LOUIS. Mr. l'Abé TALBERT, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine, Prédicateur du Roi & Président de l'Académie, fit l'ouverture de la Séance en ces termes :

*Un devoir aussi triste que sacré doit disposer des premiers momens de cette Assemblée ; & nos sentimens agissent de concert avec ce devoir, pour rendre le plus juste hommage à la mémoire de M. DE QUINSONAS, Premier Président du Parlement de cette Province, & l'un des Directeurs nés de cette Académie. Quelle fatalité a donc voulu rendre cette Année célèbre par nos malheurs, & nous arracher notre premier Magistrat, un moment après nous avoir enlevé le sage DU CHATELET ! Jamais carrière plus vaste ne fut ouverte à nos regrets & à nos éloges. Quels rapports & quels contrastes intéressans ne présentent pas ces deux illustres Académiciens ! L'un digne de la Place qu'il occupoit, l'autre digne de toutes celles qu'il ne possédoit pas : Le premier recommandable par la manière dont il se faisoit valoir à la Cour ; le second plus admirable,*

ble, parce qu'il en vouloit être ignoré : Celui-la s'illustrant par l'exercice de ses augustes Fonctions; celui-ci se rendant respectable par son loisir même : L'un alliant la dignité de l'Homme en Place, avec la simplicité de l'Homme privé; l'autre, dans une condition privée, paroissant occuper le premier rang, & s'atirant des honneurs que l'on rendoit moins au Sang de Lorraine, qu'aux qualités de l'Homme estimable : Tous deux vraiment Philosophes, & puisant la lumière au double Flambeau de la Sageffe & du Goût, pour éclairer à leur tour la Philosophie & les Lettres; tous deux nes vertueux, & mettant leurs Vertus à couvert par un désintéressement éprouvé; enfin, & pour dire plus encore, sous deux parfaits Citoïens. M. du Chatelet a déjà reçu publiquement le tribut que nous devons à sa cendre. On attend aujourd'hui que l'Académie s'aquite envers M. de Quinsonas. Ce sera sans doute avec le plus tendre intérêt, que l'on entendra l'Eloge d'un Magistrat, qui aima cette Province come sa Patrie, qui lui rendit le temoignage le moins suspect entre les bras de la mort, & qui lui adressa son dernier soupir. Nous pourrions regretter de l'avoir si bien connu, au moment où nous cessions de le posséder, si l'éclat que jetta pour lors sa grande Ame n'eût laisse une trace précieuse pour guider ses Successeurs.

M. le Président DE COURBOUZON, Secrétaire perpétuel de l'Académie, fut ensuite invité à lire l'Eloge historique de M. de *Quinsonas*. Comme cet article est entièrement du ressort de nôtre Journal, nous nous faisons un plaisir de le rapporter ici.

M. DE QUINSONAS nâquit à *Grenoble* le 21 de décembre 1700. Il étoit issu d'une Famille distinguée depuis longtemps dans les Armes & dans la Robe, & alliée aux plus illustres Maisons de *Dauphiné*. Il fut envoié à *Paris* pour y faire ses Etudes sous un excellent Maître. Le Père *Porée*, Jésuite, qui savoit si bien rendre la Vertu aimable par les Lettres, & les Lettres respectables par la Vertu, trouva dans lui un Elève digne de ses soins. M. de *Quinsonas* sortit de cette Ecole avec les meilleures dispositions que l'on puisse apporter à la Magistrature. En 1723. il fut reçu Conseiller au Parlement de *Grenoble*, & en 1736 il fut revêtu d'une Charge de Président à Mortier. La confiance de sa Compagnie répondit bientôt à l'empressement qu'il avoit de la mériter. Il fut député à la Cour pour des Affaires importantes; il s'y acquit une estime d'autant plus flatteuse, qu'elle subsista longtemps après son retour dans sa Province, & qu'elle sollicita seule pour lui

lui la Première Présidence, que la mort de M. Boifot fit vaquer en 1750 au Parlement de *Franche Comté*. M. de *Quinsonas* venoit de perdre une Epouse chérie, *Gabrielle de Sève de Flechère*, Fille d'un Président de la Cour des Monnoies de Lion. Il étoit trop occupé de sa douleur, pour chercher à s'en distraire par l'ambition; il oublia qu'il pouvoit aspirer à la Dignité de M. Boifot. Mais M. le Chancelier *Daguesseau* y suppléa par son attention à mettre le mérite à sa place: Il prévint jusqu'au refus que sa situation ou sa modestie pouvoit lui inspirer, & il le détermina à accepter sa nomination. M. de *Quinsonas* se livra avec une ardeur infatigable à tout ce que sa nouvelle Dignité lui demandoit. Il remit en vigueur une Commission établie, pour la réformation des Coutûmes de *Franche-Comté*: Il y porta plutôt les grandes vues du Magistrat, que la science de détail du Jurisconsulte; ce n'est pas qu'il eût négligé l'étude des Loix, mais il en possédoit mieux l'esprit que la lettre. On peut dire qu'il fit de son Cabinet le Temple de la Concorde: Il y atiroit les Contestations les plus échaufées; il négocioit en quelque sorte avec les Plaideurs, & son Eloquence le servoit encore mieux que son Autorité. Atentif à entretenir l'é-

mulation

vulation dans l'ordre des Avocats , à main-  
 tenir l'observation des règles dans les Juris-  
 diction inférieures , à réveiller l'activité  
 des Officiers , dans la poursuite des Affaires  
 criminelles , il ne respiroit que pour le  
 bonheur de la Patrie , qu'il avoit adoptée ,  
 & de la Compagnie dont il étoit le Chef.  
 Ses derniers jours furent marqués par de  
 tristes circonstances pour le Parlement. Un  
 éfor. de zèle ranima dans lui un reste de  
 vie. Du lit de la mort , il adressa à la  
 Cour une Lettre touchante ; & le seul re-  
 gret qu'il emporta de ce monde , fut de  
 devenir inutile à ses Confrères. Cette sen-  
 sibilité , qui dominoit dans le caractère de  
 M. de *Quinsonas* , contribuoit également à  
 en faire un Magistrat bienfaisant , un Ci-  
 toien zélé , & un éloquent Académicien.  
 Tout ce qu'il disoit prenoit la teinture d'u-  
 ne ame singulièrement affectée des beautés  
 de la nature , & des délicatesses de l'art :  
 On eut dit que l'enthousiasme étoit son état  
 naturel. Une Imagination vive & féconde  
 lui donoit peu de relâche , même dans la  
 conversation , où il paroissoit plus souvent  
 occupé de ce qu'il méditoit , que de ce qu'il  
 entendoit. La Poésie , qui fit les délices  
 du célèbre *Bouhier* , qui s'honore encore  
 aujourd'hui du nom de M. *Lefranc* , avoit  
 Z 4 fans

sans doute des droits incontestables sur M. de *Quinsonas*. Les Régistres de l'Académie sont enrichis de ses Ouvrages en Vers & en Prose : On y voit briller du feu, de l'énergie, une facilité qui nuisoit quelquefois à la correction ; un talent en un mot, qui auroit demandé de n'être pas distrait par des occupations plus importantes. L'assiduité de M. de *Quinsonas* à nos exercices prenoit sa source dans l'empressement avec lequel il faisoit à son arrivée en cette Province, le projet d'y établir une Société littéraire. Il se crut assuré d'un heureux succès, dès qu'il aprit la nomination de M. DE BEAUMONT à l'Intendance de *Franche Comté*. Ils s'associèrent ensemble pour tracer le plan de cet établissement, & pour y intéresser la générosité de feu M. le Duc DE TALLARD, Gouverneur de la Province. Parmi les Bienfaits de M. de *Quinsonas*, l'Académie ne doit pas omettre l'illustre correspondance qu'il lui a ménagée avec l'Académie de *Montauban*. Une forte constitution sembloit nous promettre de posséder longtemps M. de *Quinsonas*. Sa dernière maladie, légère en apparence, devint funeste dans ses suites. La cancrène qui se manifesta au pied, lui donna lieu d'essuyer les douleurs les plus aiguës ; mais elles ne servi-



fervirent que d'aliment à son courage & à sa piété. Il mourut le premier d'avril 1757. en Chrétien, qui a fait constamment profession de l'être. La Cour, en acordant une pension de 4000. liv. à M. le Baron de *Quinsonas*, a témoigné l'estime qu'elle faisoit du Père, & l'espérance qu'elle a conçue du Fils.

APRES la lecture de cet Eloge historique, M. l'Abé *Talbert* anonça, que l'Académie avoit réservé pour l'Année prochaine le Prix d'Eloquence, qu'elle avoit à distribuer cette Année. Le sujet du Discours étoit: *Pourquoi dans la Société - a-t-on comunément plus d'indulgence pour les Vices que pour les Ridicules ? Parmi les Ouvrages qui ont concouru dit M. l'Abé Talbert, les uns n'ont point traité la Question ; les autres, plus subtils que vrais, n'en ont saisi que le nœud ; plusieurs, en caractérisant les Vices & les Ridicules, ont trop peu respecté la Morale ; & si quelques-uns ont touché au but du Problème, aucun n'a répondu entièrement aux vuës d'une Académie, qui cherche à former des Orateurs. Nous avons regretté de ne pouvoir couronner le Discours qui à pour Devise : Pars hominum vitiis gaudet constanter, &c. Cet Ouvrage est d'un Home qui pense juste & profondément : Il paroît doner la véritable raison*

raison de l'indulgence accordée aux vices, & refusée aux ridicules. Selon lui, cette bizarrerie a pour principe l'Amour propre, qui ne nous permet pas d'attaquer des Vices, auxquels nous sommes sujets, tandis qu'il nous arme contre le Ridicule, dont l'affectation est une censure de nos goûts, de nos usages & de nos opinions. D'ailleurs le Ridicule étant plus facile à éviter, on peut le blâmer avec moins de danger pour soi-même. Le Système de l'Auteur ne laissoit à désirer qu'un Stile plus assorti au Genre. Son Discours est un Corps qui a ses nerfs, ses parties solides, mais dépouillé du tissu qui les doit revêtir. Plus Philosophe qu'Orateur, il subtilise en Métaphysicien, & s'exprime en Géomètre. A force de distinctions & de méthode, il ôte à ce qu'il dit cet air de liberté, de vivacité & de naturel, qui ne règne jamais dans un Discours où l'ordre est affecté. Cette pratique de diviser, de sous-diviser éternellement, met des entraves au Génie, & décele un art, qu'il est de l'art même de cacher. Nos Maîtres l'ont reprouvée, les Anciens l'ont évitée, & à leur exemple, le plus éloquent des Modernes. (\*)

Après ces Réflexions M. Tulbert déclara, que l'Académie avoit déferé le Prix d'Erudition à M. Trouillet, Docteur en Théologie,

logie, Curé d'Ornans en Franche-Comté & l'Accéssit à M. Bergier, Docteur en Théologie, Curé de Flangebouche, dans le même Diocèse. Il témoigna au nom de l'Académie, l'estime qu'elle a pour ces deux Savans, qui honorent le Clergé & la Province, par leur Triomphes literaires. Il caractérisa le mérite respectif de leurs Ouvrages. Il remarqua, que si le Siftème de M. l'Abé Bergier n'est pas le mieux soutenu du côté des preuves, il ne peut du moins être présenté avec plus d'intéret & d'agrément.

L'Académie avoit proposé pour sujet cette Question : *Est - ce à titre de Conquêtes ou à titre d'Hospitalité, que les Bourguignons se sont établis dans les Gaules ?* M. Trouillet la résout ainsi : *On a conjecturé, dit - il, que les Romains, au comencement du Vme. Siècle firent quelques Traités d'Alliance avec les Bourguignons, pour les attirer des Contrées Germaniques dans les Gaules, ou que les Gaulois leur offrirent une Hospitalité généreuse, parceque les Bourguignons, dans leurs Loix, se sont apellés les Hôtes des Romains, ou, ce qui est la même chose, parce qu'ils ont appelé les Gaulois leurs Hôtes. Un Texte tronqué des derniers Fragmens de Frédegaire n'a pas manqué de fortifier*

tifier la conjecture ; mais si on apprécie la juste valeur de ce Texte , si on entend les Loix de Gondebaud dans le sens qui leur est propre , en les rapprochant des Temoignages de l'Histoire , si on a soin de bien distinguer les différentes époques auxquelles les Bourguignons ont paru sur les Terres de l'Empire Romain ; si on étudie la suite des Evénemens , qui ont préparé ou affermi leur Monarchie , on sera convaincu , qu'ils se sont établis dans les Gaules à titre de Conquête & que l'Hospitalité dont ils se parent n'est qu'un titre spécieux.

Les Bourguignons , Nation Vandaque , transportée sous Probus de la Basse-Pologne dans le Pais de Hesse , formèrent bientôt un Peuple immense , entreprenant & redoutable à leurs Voisins. Ils menacèrent les Gaules durant plus d'un Siècle ; ils tentèrent , par différentes Irruptions , de s'y procurer un Etablissement. L'Empire de Théodose , partagé & afoibli sous ses Enfans , leur fournit enfin l'occasion qu'ils épioient depuis si long-tems. Trois différens Esfains pénétrèrent successivement dans les Gaules , à la faveur de la grande Invasion des Barbares en 406 , de l'Entreprise de Jovinus en 413 , & de l'Irruption d'Attila en 451. La plupart de ceux qui étoient restés en Germanie vinrent à différentes reprises

prises trouver leurs anciens Compatriotes ; le plus petit nombre fut tellement confondu avec d'autres Germains , qu'ils ne subsistèrent plus en Corps de Nation. Ces Faits , qui décident du titre de l'établissement des *Bourguignons* dans les *Gaules* , les Ecrivains modernes les ont défigurés. M. *Trouillet* s'atache à les rétablir , d'après les anciens Monumens : Dans son Système , il explique naturellement & sans éfort les Textes précis d'*Idace* , de *Prosper* , de *Cassiodore* , de *Paul Diacre* &c. que l'on est forcé de contredire ou d'acuser d'exagérations , dans tout autre Système. Nous n'entrerons point dans le détail des preuves qu'emploie M. *Trouillet* , pour établir son sentiment & combattre ceux qui lui sont opposés ; nous nous contenterons de dire , qu'elles nous paroissent marquées au Coin d'une saine Critique & qu'elles anoncent autant de Jugement & de Goût que d'Erudition.

La Lecture de cette Dissertation étant finie , M. le Président déclara , que le Prix des Arts , dont le sujet étoit *La meilleure manière de remédier aux engorgemens des Moulins , dans les criées d'Eau* , avoit été ajugé à M. *Jeannin* , Curé de *Mont en Franche-Comté* ; & que l'Ouvrage qui a pour Dêvise :

*Hoc*

*Hoc imprimis stude ut Societati profis*, avoit été trouvé digne de l'*Accessit*, l'Académie y aiant reconu des vues ingénieuses & une Théorie savante.

L'ACADEMIE propose pour Sujet du Prix d'Eloquence, de l'Année 1758. cette Question : *Pourquoi le Grand-Homme est il souvent la dupe de l'Homme médiocre ?* Comme le Prix de 1757. a été réservé, l'Académie se déterminera par le degré de mérite des Discours, à doner ces deux Prix à un seul ou aux deux meilleurs Ouvrages.

Le Sujet du Prix d'Erudition sera : *Quelle est l'origine des douze Pairs de France, & par quelle raison leur a-t-on doné la préférence pour cette Dignité, sur les autres Princes & Prélats du Roïaume ?*

Le Prix des Arts est destiné à celui qui indiquera, *La manière la plus simple & la plus sure de rapeller les Noïés à la vie.*

Les Ouvrages pour le Concours seront reçus jusques au 1er. du Mois de Mai prochain.

**L**E Prix qui devoit être ajugé le 31. Mai 1757. par l'Académie Royale des Sciences & belles Lettres de PRUSSE étoit celui de la Classe de Philosophie Expérimentale, sur la Question énoncée en ces termes :

*Déterminer, si l'Arſenic qui ſe trouve en grande quantité dans les Mines métalliques de divers genres eſt le véritable principe des Métaux, ou bien, ſi c'eſt une ſubſtance qui en naît & en ſorte par voie d'excrétion: Ce qu'il faut établir par des Expériences ſolides & ſuffiſamment réitérées.*

Come les Pièces qui ont été envoiées au concours n'ont pas répondu au but que l'Académie avoit eü en vüe, en propoſant cette Question, leurs Auteurs ne s'étant point attachés à faire les Expériences néceſſaires, come on l'avoit formellement requis, mais s'étant bornés à de ſimples hypothèſes, le Prix a été renvoié de deux ans, & les Pièces feront reçues juſqu'au 1. Janvier 1759. pendant lequel eſpace de tems, on pourra envoier de nouveaux Mémoires, ou doner à ceux qui ont déjà été envoiés un plus grand degré de perfection.

La Classe de Philosophie ſpéculative propoſe pour le Prix ordinaire de 1759. la Question ſuivante.

*Quelle eſt l'influence réciproque des Opinions*  
du

*du Peuple sur le Langage , & du Langage sur les Opinions ?*

Il s'agit de faire voir par un nombre d'Exemples choisis :

1. Combien il y a dans les Langues de tours & d'expressions bizarres , nés manifestement de telles ou telles Opinions reçues chez les Peuples où ces Langues se sont formées : Ce premier point seroit le plus facile.

2. L'essentiel seroit de montrer dans certains tours de phrases propres à chaque Langue, dans certaines expressions, & jusques dans les racines de certains mots, les germes de telles ou telles Erreurs, ou les obstacles à recevoir telles ou telles Vérités.

De ce double point de vüe naitrent des réflexions fort importantes. Après avoir rendu sensible, *comment un tour d'esprit produit une Langue, laquelle Langue donne ensuite à l'esprit un tour plus ou moins favorable aux idées vraïes*, on pourroit rechercher les moiens les plus pratiquables de remédier aux inconvéniens des Langues.



OUVRAGES NOUVEAUX.

**L** E DROIT DES GENS ou *Principes de la Loi Naturelle apliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des Souverains*, par Mr. DE VATTEL.

**C** Et Ouvrage, déjà anoncé au Public par un Programe, est véritablement neuf & tout différent de ceux que l'on avoit jusques-ici sur la même matière. Le Droit des Gens y est traité à part, & non pas noié dans une longue déduction du Droit Naturel. Ce n'est point un Livre de Collège, écrit avec la pesanteur & la fécheresse d'un stile purement didactique. L'Auteur y a répandu de l'agrément, du feu & de l'intérêt, dans tous les endroits qui en étoient susceptibles. Il a écrit pour les personnes qui joignent la politesse du grand Monde aux lumières du Cabinet; & la clarté de son stile le met à la portée de tous. Son Ouvrage est cependant un véritable Traité systématique du Droit des Gens. On y explique, on y démontre ce que la Loi Naturelle prescrit aux Nations & aux Souverains, les Obligations qu'elle leur impose, les Droits qu'elle leur donne. On y

pose les Principes généraux & les Règles de cette espèce de Droit des Gens, que les Auteurs appellent *Arbitraire*, & qui comprend la *Coutume* des Nations, avec leur Droit *Conventionnel*. L'Auteur a joint fort souvent aux *Maximes*, des Exemples capables de les confirmer, de les éclaircir, ou de délasser agréablement & utilement le Lecteur : Et pour ne point répéter ceux qui se trouvent dans GROTIUS & ses Commentateurs, il a pris la plus grande partie des siens dans l'Histoire Moderne.

Ce Traité est divisé en quatre Livres, outre les Préliminaires, qui donnent l'Idée & les Principes généraux du Droit des Gens. Dans le I. Livre, on considère une Nation en elle même. Après avoir défini ce que c'est qu'une Nation ou un Etat souverain, ce qui constitue ces Corps Politiques, qui vivent ensemble dans l'état de nature, on pose les principes des Devoirs d'une Nation envers elle même : On traite de la Constitution de l'Etat, des Devoirs & des Droits de la Nation à cet égard; du Souverain, de ses obligations & de ses droits; des diverses espèces de Gouvernemens : Et passant ensuite aux divers objets d'un Gouvernement sage, on traite du Commerce & de tout ce qui tend à procurer l'abondance; de la Religion, de la Justice & de la Police, de tou

ce qui est propre à perfectionner la Nation, à la rendre heureuse. Enfin on parle de la puissance & de la gloire de la Nation, de ce qui peut lui procurer ces avantages & contribuer à sa sûreté. Il s'agit ensuite des Possessions de la Nation, de ses Biens publics, communs & particuliers, & l'on termine ce Livre par l'examen des droits, que les Peuples, ou les Souverains peuvent s'attribuer sur les Fleuves, sur les Lacs & sur la Mer.

Au II. Livre, on considère la Nation dans ses relations avec les autres. Ici se présente un vaste champ de matières diverses : Les Devoirs communs & réciproques des Nations ; leur Commerce mutuel ; leur Dignité ; leur égalité : On traite du *Droit de Sûreté* ; des effets de la Souveraineté & de l'indépendance des Nations ; de l'observation de la Justice entr'elles ; des effets du Domaine ou de la Propriété ; des règles à observer envers les Etrangers ; des Droits qui restent à toutes les Nations, après l'introduction du Domaine & de la Propriété : On explique le *Droit de Prescription d'Etat à Etat*, & on en pose les vrais fondemens. On passe ensuite à la matière des Alliances & des autres Traités, & dans un Chapitre entier sur l'Interprétation, on s'est appliqué à en exposer les règles avec toute la netteté, toute la précision & toute la solidité possi-

bles. Enfin on traite de la manière de terminer les différends entre Nations.

Le sujet du III. Livre est la Guerre, dont on distingue d'abord les diverses espèces. On traite du Droit de faire la guerre, de ce qui y sert, de la levée des Troupes &c. du but & des justes Causes de la Guerre; de la Guerre en forme, de la Déclaration de Guerre & des cas où elle est nécessaire; de l'Enemi & des choses qui lui appartiennent; de ses Alliés & de ses Associés; de la Neutralité & des questions qui s'y rapportent. Passant ensuite au Droit des Nations dans la Guerre, on expose ce qui est permis, dans une Guerre juste, contre la personne de l'Enemi & à l'égard des choses qui lui appartiennent: On traite de la Foi qui doit être gardée entre ennemis, & à cette occasion, des Stratagèmes, des Espions & de quelques autres pratiques. Ensuite, après avoir jugé, suivant les règles du Droit *interne*, le Souverain qui fait une Guerre injuste, on explique les dispositions du Droit des Gens *externe*, ou *volontaire*, par rapport aux effets de la Guerre en forme, indépendamment de la justice de la Cause. Après cela on traite de l'acquisition par Guerre, & en particulier de la Conquête; du Droit de *Postliminie*, de ce qui concerne les particuliers dans la Guerre; des diverses Conventions qui se font pen-

dant son cours, des Sauf-conduits, de la Rançon; enfin on parle en particulier de la Guerre Civile.

Il s'agit dans le IV. Livre, du rétablissement de la Paix, & des Ambassades. On y considère la nature de la Paix, l'obligation de la cultiver; les Traités de paix, leur exécution, leur observation & leur rupture. Enfin, venant à la seconde matière qui fait le sujet de ce Livre, on traite du Droit d'Ambassade, des divers Ordres de Ministres Publics, du Caractère représentatif, & des honneurs qui sont dûs aux Ministres; de leurs Droits, Privilèges, Immunités; du Juge de l'Ambassadeur en matière civile; de sa Maison, de son Hôtel & des Gens de sa suite.

On peut juger, par ce court exposé, de l'ordre qui règne dans cet Ouvrage. L'Auteur n'a rien négligé pour rendre cet ordre exact, lumineux, propre à soutenir l'attention & à soulager la Mémoire.

L'impression de cet Ouvrage est fort avancée; il n'en reste à imprimer que trente six feuilles, & il paroitra sans faute dans cinq ou six semaines. Il contiendra en tout Préface & Table comprises, environ cent vingt deux feuilles, en deux Tomes. L'impression est très-belle, en beaux Caractères, élégante & fort correcte, come pourroit s'en

convaincre tous les Libraires qui voudront en demander dès-à-présent des Echantillons. Le papier est fort grand & fort beau. Il y en a de deux sortes quant à la force : L'Exemplaire du moins fort se vendra six francs argent de *Berne*, ou neuf Livres de *France*; celui du plus fort sept francs de *Berne*, ou dix Livres dix sols de *France*. Il y a de plus un très petit nombre d'exemplaires en papier magnifique, extra-fin, que l'on ne pourra donner à moins de neuf francs argent de *Berne*, ou L. 13. 10. s. de *France*. Ces prix sont pour les particuliers : Les Libraires qui voudront prendre un certain nombre d'exemplaires, auront le bénéfice accoutumé, que l'on augmentera même, pour ceux qui les assureront d'abord.

L'on étoit prêt à publier le I. Tome, pour satisfaire à l'impaticence de bien des Gens, lorsque l'on a vû dans la Bibliothèque Impartiale Tome XVI. Part. I. p. 151. l'Anonce suivante :

„ Théodore *Haack* vient de nous anoncer  
 „ l'impression qu'il est sur le point de faire  
 „ d'un excellent Ouvrage, que nous avons  
 „ anoncé il y a quelque temps. M. VATEL,  
 „ qui en est l'Auteur, le fait imprimer à Neû-  
 „ châtel, où il compte de l'avoir achevé  
 „ vers le mois d'Octobre ou de Novembre.  
 „ Il roule sur le Droit des Gens. Cette

matière y est traitée d'une façon nouvelle:  
 Tout y est lié: Nulle ambiguïté de ter-  
 mes. Les Principes y sont établis avec  
 toute la solidité possible; les Conséquen-  
 ces tirées avec une justesse d'esprit admira-  
 ble, & les Loix qui-en résultent sont éclair-  
 cies par des faits de l'Histoire du moien  
 âge. De sorte que cet Ouvrage pourra  
 servir de clef à l'interprétation des Trai-  
 tés, qui existent aujourd'hui entre les Sou-  
 verains.

M. DE VATTEL ne peut se plaindre de  
 Péloge que l'on fait de son Ouvrage. Mais  
 d'où le Sr. *Haack* en a-t-il tant appris? Comment  
 peut-il donner avec quelque-détail l'idée d'un  
 Ouvrage, qui n'a point encore paru? C'est  
 une Enigme, que l'Auteur de l'avis explique-  
 ra s'il veut. Quoiqu'il en soit, si l'on jugeoit ce  
 Traité si digne d'être répandu dans le Public,  
 il ne faloit point, par une indécente anonce de  
 Contrefaction, en retarder la publication,  
 en obligeant le premier Imprimeur à pren-  
 dre des mesures pour sa sûreté. Il eût été  
 plus honête de lui laisser au moins quelques  
 mois, pour écouler son Edition.

M. DE VATTEL ne peut manquer de  
 s'intéresser vivement au succès du Libraire,  
 qui s'est chargé le premier de son Ouvrage,  
 & il espère que les honêtes gens, que tous

les Amateurs des Lettres & ceux qui les cultivent entreront dans ses sentimens. Ils sont intéressés à réprimer la Piraterie dans leur paisible République. D'ailleurs, l'Ouvrage est de nature à rendre très justement suspecte toute Edition faite sans l'aveu de l'Auteur. M. DE VATTEL nous charge de publier, qu'il déavoüe d'avance celle que promet le Sr. *Haack*. Il craint avec raison, que son Ouvrage n'y soit falsifié, qu'on n'y infère des traits contraires à sa façon de penser, & il espère que toute personne éclairée préférera une Edition faite sous ses yeux, & sur la beauté de laquelle on n'aura certainement rien à désirer.

C'est à regret que les Éditeurs retardent la publication du Premier Tome, qui leur étoit demandé; mais ils y sont forcés, pour ne pas donner cette avance au Contrefacteur. Dans moins de six Semaines, ils publieront l'Ouvrage entier. On peut s'adresser à eux mêmes, c'est à dire aux Éditeurs du Journal Helvétique à *Neuchâtel en Suisse*, ou en *Hollande* à M. B. *Gibert* Marchand Libraire à *La Haïe*.

**L** E COURIER des Banquiers & Négocians de l'Europe, Feuille Periodique de 6. pages in 4to. sur Papier de Poste, qui paroitra à Genève, tous les Samedis avant le départ des Couriers & contiendra,



1°. Le Cours particulier des Changes de chaque Semaine, des Villes de *Paris, Lion, Rouen, Bourdeaux, la Rochelle, Nantes, Marseille, Baionne, Madrid, Cadix, Alicante, Cartagène, Valence, Barcelone, Lisbonne, Amsterdam, Londres, Hambourg, Berlin, Breslau, Petersbourg, Dantzig, Königsberg, Stockholm, Copenhague, Livournes, Gènes, Turin, Milan, Venise, Rome, Naples, Palerme, Messine, Vienne, Prague, Leipsig, Auguste, Francfort sur le Mein, Nuremberg, Strasbourg, Bâle, St. Gall, Zurich.*

2°. Le Prix des Matières d'Or & d'Argent dans les Places de l'Europe, d'où on les tire.

3°. Le Cours des Papiers négociables.

4°. Le Prix de certaines Marchandises & des Productions naturelles, qui sont l'objet des Spéculations.

5°. Enfin, les Titres des Edits, Arrêts, & Déclarations, concernant le Commerce.

Le Sr. *Girardeau* l'Ainé, Négociant à *Genève*, Auteur de plusieurs Ouvrages sur le Commerce, qui ont été fort goûtés du Public, propose cette Feuille par Sousscription aux conditions suivantes :

Les Persones qui sousscriront dans le courant d'Octobre ne paieront que 14. Liv. de *France* par Année, pour ce *Courier*, pris à *Genève*, & ce Prix fera toujours le même pour elles. Ceux qui sousscriront dans le courant de Novembre paieront 15. Liv., & ceux qui sousscriront dans le courant de Decembre en paieront 16. savoir la moitié en sousscrivant & l'autre moitié du 1er au 15. Juin.

Les Etrangers qui sousscriront & qui souhaiteront qu'on leur expédie ce *Courier*, paieront 1. Liv. 4. s. de *France* de plus, à cause des fraix de l'expédition.

Le Prix de la Sousscription pour les Années sui-

vantes, à comencer en 1759. fera de 18. Liv. de France, les fraix, d'expédition non compris.

Les Feuilles qui se vendront separément couteront 5. Sols courans de Genève la pièce.

## O P E R A.

**L**ES SURPRISES DE L'AMOUR, dont nous avons doné l'Extrait le Mois dernier, ont continué a être représentées avec succès, mais à la seconde Entrée, qui étoit la LI-RE ENCHANTEE, on en a substitué une nouvelle, intitulée les SIBARITES.

Dans cette nouvelle Entrée, le Théâtre représente un Amphithéâtre de verdure, couvert d'Arbres en Berceaux, au fond duquel on voit un Trone de Fleurs. *Hersilide*, élüe Reine des *Sibarites* vient s'y placer & l'Acte comence par un Chœur de Peuples, qui lui rendent hommage & qui chantent :

Règnés, Mortelle adorable ;  
 Au sein d'un bonheur durable  
 Faites couler nos loisirs.  
 Quel Empire est préférable  
 A l'Empire des plaisirs.

UN SIBARITE.

A *Sibaris*, come à *Cythère*  
 La Beauté doit doner des Loix.  
 Quand les Cœurs choisissent leurs Rois,  
 L'Art de régner c'est l'Art de plaire.

Ces Chants sont suivis de Danſes , qui ſont interrompues par un bruit de Guerre. On vient anoncer à la nouvelle Reine , que les *Crotoniates* ont ſurpris la Ville de *Sibaris* , & qu'ils ſont Maitres de ſes Remparts. Les *Sibarites* ſont prêts à prendre la fuite : *Herſilide* les arrête en leur diſant :

Peuples , rafferés vos Eſprits ,  
Ce péril n'a rien qui m'étonne :  
Volés au devant des Vainqueurs ,  
Recomencés vos jeux paiſibles.

Ils vous portent des Fers , préſentés leur  
des Fleurs.

C'eſt vous qui ſerés invincibles :  
L'Empire du plaiſir s'étend ſur tous les  
Cœurs.

Les *Sibarites* vont au devant des *Crotoniates*. *Herſilide* , reſtée ſeule , adreſſe cette invocation au Fils de *Venus*.

Tendre Amour prête moi tes Armes :  
Mon Trône eſt ton Autel , mon Empire  
eſt le tien.

D'un Règne dont tu fais les charmes ,  
Sois le Vengeur & le Soutien.

Vole , enchaîne un Peuple rebelle  
Par les Mains de la Volupté ;  
Partout où règne la Beaute ,

L'Amour triomphe avec elle.

*Herſilide* fort. Les *Crotoniates* armés paroiffent , ſuivis des *Sibarites* , qui danſant

autour d'eux , leur présentent des Fleurs  
& les invitent à suivre la voix des plaisirs.  
*Astole*, Chef des *Crotoniates*, leur répond  
fièrement.

Peuple éfémîné , Cœurs timides  
Foulés aux pieds ces Fleurs indignes  
de vos mains :  
Armés vous ; imités des Guerriers intré-  
pides ,  
Qui vont anoblir vos destins.

*Herfilide* se montre. *Astole* est frapé de  
l'éclat de ses charmes. Elle lui demande  
avec douceur , s'il vient prendre part à leurs  
plaisirs tranquilles ? Non , réplique *Astole* ,

D'un Peuple enseveli dans un] honteux  
repos ,  
Je viens ranimer la foiblesse :  
Des Esclaves de la Moleffe ,  
Mon Exemple & mes Loix vont faire  
des Héros.

*Herfilide* combat le dessein d'*Astole* & lui  
dit tendrement.

Aimer , plaire à ce qu'on aime ,  
Goûter la douceur extrême  
De le voir ou d'y rêver ,  
Voilà nos vrais trésors : Ah ! sans nous en  
priver ,  
Pourquoi n'en pas jouir vous même ?

*Astole* lui répond , que la Gloire l'appelle à d'autres soins : Elle lui replique :

Comparés ses travaux affreux  
Aux tranquiles plaisirs de ce séjour cham-  
pêtre

Vous nous défendés d'être heureux  
Et nous vous invitons à l'être ,

Le *Crotoniate* , qui se sent touché , veut  
fuir & lui fait brusquement ses adieux :  
*Herfride* l'arrête en s'écriant :

Cruel , vous allés donc désolez ce rivage !

*Astole* , encore plus atendri , lui dit.

Rassurés vos Sujets ! Loin de m'armer con-  
tr'eux ,

Je veux dans leur bonheur respecter vôtre  
ouvrage :

Ils vivent sous vos Loix , sans doute ils sont  
heureux. Adieu . . .

Cet Adieu est prononcé d'un ton , qui  
annonce la défaite prochaine d'*Astole*. *Herf-  
ride* qui s'en aperçoit , le prie d'être au moins  
le Spectateur de leurs jeux. *Astole* ne peut  
résister à ses instances & exprime ainsi son  
trouble :

Aprenés - moi du moins quel pouvoir in-  
vincible

Enchaîne sur vos pas mon orgueil abatu ?

Pour rompre ce charme invisible

Je rapelle en vain ma vertu ,

Et mon Cœur étoné se reconoit sensible.

## HERSILIDE.

C'est un Enfant qui vous enchaîne :  
 Il folâtre, il voltige, il blesse au même  
 instant,  
 Il ataque sans bruit, il triomphe sans peine,  
 Moins le Combat est éclatant  
 Et plus la Victoire est certaine.  
 C'est un Enfant &c.

*Astole* s'avoue alors vaincu & dit à sa suite :  
 Guerriers, la paix succède à nos sanglans  
 projets :

Adorés cette Reine, épargnés ses Sujets :  
 Chantés, celebres la victoire  
 Et l'empire de la Beauté :  
 Elle défarme la fierté,  
 Elle triomphe de la gloire :  
 Chantons; célébrons la Victoire &c.

---

**C**ONSEILS à de mauvais Peintres

*La colère suffit & vaut un Apollon.*

BOILEAU Sat. I.

**O** Vous, qui d'une main mal habile & grossière,  
 Craionés durement les plus charmans traits,  
 O vous, qui d'une informe & grotesque manière  
 Défigures de beaux & d'élegans Portraits,  
 Recevès les Conseils, qu'ici je vous adresse;  
 Jé n'ai pû résister au motif qui me presse.

Lorsqu'on veut entreprendre un Portrait éclatant,  
 Le zele seul n'est rien, si l'on n'a du Talent :  
 Si donc vous en manqués, adorés en silence;

Réprimés votre ardeur , & votre pétulance ;  
 Par un indigne Encens vous offenses l'objet,  
 Qu'auroit mieux honoré votre hommage secret :  
 Que si ce long silence enfin vous importune,  
 Chantés , mais ne chantés qu'une Beauté comune ;  
 Un Eloge manqué , dégoûtant le Lecteur,  
 Fait tort à l'Héroïne , & fait honte à l'Auteur.  
 Avec quelque succès j'ai chanté des Bergères ;  
 Mais je ne ferai point come ces temeraires ,  
 Que l'on voit aujourd'hui folement audacieux ,  
 Méconnoître leurs forces , & voler jusqu'au Cieux ,  
 J'adore maintenant une Bergère aimable ,  
 Que mille qualitez rendent toute adorable ,  
 Et qui fait reunir à des traits enchanteurs ,  
 Les Talents de l'Esprit , les Qualitez du Cœur :  
 A ces rares Vertus joignant la Modestie ;  
 Au dessus de l'Eloge , au dessus de l'envie.  
 Mais je me garderai de célébrer son nom  
 Car pour chanter S\*\* , il faut un Apollon.

—  
 L'Énigme du Mois d'Août s'explique par  
 la Lettre E.

—

### A V I S.

LE Tirage de la 1<sup>re</sup>. Classe de la Loterie du  
 Village de la *Chaux de Fond* , indiquée dans nô-  
 tre Journal du Mois d'Août , s'étant fait le 20.  
 Septembre , on donne avis , que come il reste en-  
 core quelques Billets à débiter , pour le sort de la  
 dernière Classe , on pourra en avoir des Billets chez  
 Mr. Perrelet à *Neufchâtel* , & à la *Chaux de Fond*.  
 chez Mrs Robert & Sagne , Directeurs , en payant  
 10. Liv. Argent de France , pour chaque Billet.  
 Le Tirage de cette dernière Classe se fera le 23.  
 Novembre prochain.

**S**INNET Libraire à Neufchâtel, débite pour le commencement du Mois d'Octob. prochain un grand Calendrier de *Neufchâtel*, très augmenté, avec un Avis sur ce que les Jardiniers doivent observer & faire, pendant chaque Mois de l'Année; enfin une Relation très exacte jusques à présent des Armées Prussiennes en Bohême & ailleurs, le tout augmenté d'événemens frapans, & intéressans. Le même Libraire continuera à doner le petit Calendrier très augmenté, contenant la Souveraineté de *Neufchâtel* & *Vallangin*; de même son Catalogue de Livres Nouveaux & autres, que l'on trouvera aussi avec lesd. Calendriers, chez P. *Bartholoni* Fondateur de Caractères à *Genève*.

---

## T A B L E.

<b>E</b> ssai sur ce Sujet Académique: La vraie Philosophie est incompatible avec l'Irréligion	P. 251.
Réflexions sur le peu d'impression que les malheurs d'autrui font sur nous.	280.
Remerciement aux Auteurs de la Lettre à Mr. de Voltaire	284.
L'Abeille Littéraire XI. Essai	293.
Lettre sur les Questions de Droit Naturel, proposées le mois dernier	317.
Autre Réponse aux mêmes Questions	330.
Mémoires de Sety	335.
Nouvelles Académiques	357.
Ouvrages nouveaux	371.
Opera. Extrait des Sibarites	380.
Conseils à de mauvais Peintres	384.
Avis	385.